



République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité - Justice

PREMIER MINISTERE

Bilan et Perspectives de l'Action du Gouvernement

2022 - 2023

Janvier 2023

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
وَصَلَّى اللَّهُ عَلَى نَبِيِّهِ الْكَرِيمِ



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

C'est un honneur pour moi de m'adresser à votre auguste Assemblée pour vous présenter, conformément à l'article 73 de la Constitution, le bilan de l'action du Gouvernement pour l'année 2022 et les grands axes de son programme au titre de l'année 2023.

Je saisis cette opportunité pour vous adresser mes meilleurs vœux pour le nouvel an et mes sincères félicitations pour la noble mission que vous assumez, chaque jour, au service de l'État et de la Nation.

Je tiens aussi à vous renouveler l'expression de mes vifs remerciements pour l'appui précieux que vous avez bien voulu apporter aux réformes engagées par le Gouvernement, en exécution des orientations stratégiques de Son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani.

Le Gouvernement a continué durant toute l'année écoulée, et sans relâche, à juguler les effets négatifs de la crise économique mondiale et multidimensionnelle sur nos populations, notamment les plus vulnérables, d'une part, et à réformer, d'autre part, les différents secteurs de l'économie, afin de consolider la croissance, de l'orienter vers la création d'emplois et la réduction des inégalités.

Comme c'était déjà le cas en 2021, le Gouvernement est resté actif et vigilant sur plusieurs fronts. Il a, en effet, continué à gérer au mieux : (i) la problématique mondiale de la hausse des prix des denrées de première nécessité, des hydrocarbures et de l'approvisionnement continu des marchés ; (ii) l'accès des citoyens aux services de santé de base et à la vaccination contre les épidémies, notamment la Covid 19; et (iii) la sécurité de nos citoyens et de leurs biens. Cela sans préjudice à la continuation des réformes et à la mise en oeuvre de projets structurants visant la consolidation de l'économie nationale ; et aux efforts déployés pour assurer plus d'équité et de justice sociale dans l'action gouvernementale.



En dépit de la conjoncture internationale difficile, le Gouvernement s'est investi avec détermination, à mettre en oeuvre le programme politique sur la base duquel a été élu son Excellence M. le Président de la République.

A titre de rappel, il s'agit d'un projet économique, social et sociétal ambitieux qui vise les grands objectifs suivants :

1. Un Etat fort moderne et au service du citoyen ;
2. Une économie résiliente et engagée sur le chemin de l'émergence;
3. Un capital humain valorisé au service du développement ;
4. Une société fière de sa diversité et réconciliée avec elle-même.

Le présent rapport présente le bilan des actions les plus déterminantes menées dans chacun de ces axes pour l'année écoulée, et esquisse les grandes lignes des mesures et chantiers qui seront lancés, poursuivis ou finalisés en 2023.

Avant de procéder au développement des différentes parties de ce rapport, permettez-moi de vous présenter brièvement l'état de mise en œuvre des priorités à court terme de la déclaration de politique générale du Gouvernement, que vous avez adoptée en avril dernier.



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

S'agissant de la gestion de la période de soudure et de l'atténuation de l'impact de la guerre en Ukraine sur l'approvisionnement de notre pays en denrées alimentaires de base et en hydrocarbures , le Gouvernement a réussi à maintenir les prix des denrées de première nécessité à des niveaux acceptables et à protéger le cheptel national. Le processus de préparation des élections législatives, régionales et municipales, a été consensuellement approuvé par les acteurs politiques et les membres de la CENI désignés ; ce processus se déroule dans de bonnes conditions.

L'école républicaine a été lancée et la première année a commencé avec un grand succès. Le plan d'actions du Président de la République sur l'équité, la citoyenneté et la cohésion sociale - Plan INSAF- continue d'être mis en œuvre dans de bonnes conditions ; et la lutte contre la gabegie et la corruption s'est intensifiée à tous les niveaux.

Le rapprochement de l'administration des citoyens, dans un esprit d'équité et d'égalité, ainsi que le suivi de l'exécution des projets et programmes, ont connu de bons résultats.

Enfin, des actions volontaristes destinées à favoriser la création d'emplois au profit des jeunes ont été mises en œuvre. Je reviendrai plus en détail sur ces différentes réalisations au niveau des axes du bilan.

UNE JUSTICE PROCHE DU CITOYEN

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Assoir les bases d'un État fort, moderne et au service du citoyen : tel est le fondement du projet de société porté par le Président de la République. Pour le concrétiser, la dynamisation des institutions, la consolidation de la continuité et la régularité de l'action publique demeurent la priorité du Gouvernement.

En ce sens, le Président de la République a affirmé, à travers ses engagements, l'obligation de la *« création des conditions appropriées pour permettre à l'appareil judiciaire de jouer pleinement son rôle dans le cadre de l'État de droit »*. Cette volonté s'est fortement reflétée dans l'action gouvernementale en 2022.

Ainsi, les lois sur les sûretés mobilières conventionnelles, sur le statut des notaires et la profession des huissiers ont été approuvées, et pour certaines d'entre elles promulguées ; des comités régionaux de justice pour mineurs ont été créés ; le code de procédures civiles et commerciales a été révisé ; et les directions des affaires criminelles et de l'administration pénitentiaire ont été restructurées. Dans le même ordre d'idées, une plate-forme numérique des lois et des textes appliqués sera établie et interfacée au Journal officiel ; l'aide judiciaire sera renforcée, et la troisième version du portefeuille judiciaire sera publiée au cours de cette année.

Dans le domaine du renforcement des capacités des acteurs du domaine de la justice, les magistrats et leurs assistants bénéficieront de formation continue. Dans ce cadre, cinq programmes seront prévus dans la mise en œuvre de la méthodologie de l'inspection judiciaire et l'exploitation des statistiques judiciaires.



En ce qui concerne les établissements correctionnels et pénitentiaires, les conditions générales de détention ont été améliorées, notamment par la fourniture d'équipements d'entretien et de froid ; l'acquisition de moyens de transport et l'équipement des ateliers d'éducation, de formation et de production. En sus, des avocats ont été engagés pour soutenir les détenus mineurs, et un ensemble d'actions permettant de mieux gérer l'accès des plus démunis au service judiciaire ont été mises en œuvre. Le Gouvernement procédera aussi à la revue du cadre juridique des établissements carcéraux et de réinsertion, et préparera le statut du personnel pénitentiaire.

Une justice
indépendante ;
et un service
judiciaire
proche des
justiciables.

Pour plus de sécurité, ces établissements seront équipés de moyens modernes de télésurveillance. Par ailleurs, une commission spéciale sera mise en place pour étudier les demandes de grâce et de liberté conditionnelle, afin d'en assurer la fluidité et l'équité.

Concernant les infrastructures et leur modernisation, les tribunaux de toutes les Moughataas nouvellement créés ont été entièrement équipés, les autres tribunaux l'ont été partiellement avec du matériel informatique, et les procureurs de la république ont été dotés de véhicules leur permettant d'avoir l'autonomie de mobilité nécessaire. Une dizaine de tribunaux sont en construction à travers le pays, en plus de la rénovation de plusieurs autres, ainsi que la construction en cours d'un nouveau centre pénitentiaire à Nouakchott-Sud. Un centre semi-ouvert pour mineurs a été créé à Kiffa, et un institut de formation judiciaire sera construit à Nouakchott Ouest. « La dématérialisation des procédures judiciaires » sera aussi mise en œuvre à travers un schéma élaboré de numérisation.

Dans le cadre de l'affirmation de l'indépendance de la justice et de l'amélioration de l'accès des justiciables au service judiciaire, la mise en œuvre des recommandations issues des états généraux de la Justice qui ont eu lieu au début de ce mois, sera au centre de l'action gouvernementale à venir.

EQUITE, CITOYENNETE, COHESION SOCIALE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Convaincu de la force et de l'importance du respect de la loi dans le renforcement de la citoyenneté et du sentiment d'appartenance nationale, le Président de la République a insisté, à différentes occasions, dont la dernière lors du lancement du festival des villes du patrimoine, à Tichitt, sur le fait qu'aucun privilège ou devoir ne doit être octroyé sur la base d'une appartenance autre que la citoyenneté. Il a dit, en substance, que tous les efforts fournis pour renforcer la résilience, à tous les niveaux, n'auront pas l'effet escompté s'ils ne sont pas accompagnés d'un changement profond des mentalités et des comportements sociaux, dans le sens qui sert le concept de citoyenneté et les impératifs de l'Etat moderne.

Le programme INSAF d'équité, de citoyenneté et de cohésion sociale, mis en place en 2022, vise cet objectif à travers un programme d'actions citoyennes. Il est suivi, avec beaucoup d'attention, par le biais d'une plateforme numérique dédiée.

C'est ainsi que les membres du parquet ont été sommés à prendre en charge avec diligence toutes les plaintes des citoyens par rapport à des

La citoyenneté
et la cohésion
sociale au
centre de
l'action
gouverne-
mentale

actes ou des expressions pouvant toucher leur dignité. Dans ce cadre, cinq jugements de condamnations ont été faits à ce jour, concernant la sanction systématique des discours tribalistes, ethnistes et/ou stigmatisants. Des bureaux communaux de droit ont été mis en place dans 24 communes pilotes comme lieux d'accueil, d'écoute et d'information sur les droits et les obligations des personnes qui se sentent stigmatisées, maltraitées ou lésées dans leurs droits.

■ ■ ■ VALORISATION DES DROITS HUMAINS

En outre, la mise en œuvre du Plan d'action national de lutte contre la traite des personnes s'est poursuivi avec l'installation de l'Instance Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic des Migrants et l'organisation plusieurs ateliers de sensibilisation et de formation. L'opération de recensement des migrants qui se poursuit encore a aboutit à l'enrôlement de 142.975 résidents étrangers à la fin de l'année écoulée.

Par ailleurs, le Gouvernement a continué, dans ce cadre, à renforcer la culture des droits en instaurant un Prix National des droits de l'homme et de la cohésion sociale, qui sera attribué cette année. Une campagne nationale de sensibilisation sur les lois incriminant la traite des personnes, l'esclavage, la discrimination et la torture a été organisée et a touché près de 500.000 personnes.

Cette année, l'accent sera mis à la mise en œuvre : (i) de la stratégie nationale de promotion et de protection des droits de l'Homme dans ses différentes composantes, (ii) continue du plan d'action national de lutte contre la traite des personnes, (iii) des recommandations du 3^{ème} cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU), et (iv) des rapports périodiques et le renforcement des capacités opérationnelles des Organisations de la Société Civile.

■ ■ ■ DIPLOMATIE EFFICIENTE ET RESPECTEE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Sur le plan diplomatique, le Gouvernement s'est attelé à mettre en œuvre l'engagement du Président de la République qui veut que « *notre pays développe une diplomatie dynamique et proactive, en cherchant en permanence le consensus et en œuvrant pour le maintien de la paix et de la sécurité.* » Dans cette optique, l'accent a été mis sur la redynamisation de la coopération multilatérale et bilatérale et la création d'une Académie diplomatique servant de noyau de construction d'une mémoire diplomatique nationale.

Protéger les victimes des pratiques esclavagistes et de la traite des personnes est une obligation.

Développer une diplomatie au service de nos intérêts est notre mission.

Au niveau multilatéral, la participation active et agissante de notre pays au niveau des instances internationales, continentales et sous-régionales a permis de lui faire prendre sa place dans le concert des nations. Ainsi, SEM le Président de la République a marqué par sa présence les grandes conférences mondiales sur le climat, la sécurité et le développement. La position de notre pays a été réaffirmée avec force sur toutes les questions qui secouent le monde. Sa dernière participation au sommet Afrique-Etats Unis d'Amérique, en décembre dernier, a été remarquable et bénéfique ; ce qui a permis à notre pays d'être éligible aux ressources du Millénum Challenge Corporation.

Dans le cadre de la coopération bilatérale, le Gouvernement s'est attelé à l'élargissement de la couverture diplomatique, à la concertation politique et la coordination avec les pays frères et amis. Ainsi, plus de 40 conventions et protocoles d'accords de coopération ont été signés avec des pays amis.



En termes d'infrastructures, il faut noter l'achèvement des travaux de construction de la chancellerie et de la résidence de notre Ambassade à Niamey, la poursuite des travaux de nos Ambassades à Rabat et Abu Dhabi et le lancement des travaux de construction de nos Ambassades à Ryadh, Dakar et Bamako .

Pour ce qui est des mauritaniens de l'étranger, des mesures adéquates ont été prises pour faciliter leur accès au service public dont ils ont besoin ; et afin de garantir les meilleures conditions de vies à nos diplomates, une prime pour la vie chère a été instituée, ainsi qu'un système d'assurance maladie pour eux et leurs familles.

Et pour renforcer la présence de nos ressortissants dans les institutions internationales, notre pays a été élu, cette année à la commission gouvernementale de la conservation du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, à l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale ainsi qu' à la vice-présidence de l'Assemblée Générale des Nations Unies.



UNE ARMÉE PROFESSIONNELLE ET BIEN ENTRAÎNÉE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

En matière de défense Nationale, la politique du Gouvernement met les éléments de nos forces armées et leurs conditions de vie et de service au centre de ses préoccupations.

Ainsi, en 2022, une importance particulière a été accordée au développement continu des compétences opérationnelles des unités de

Intervenir efficacement est une aptitude que nos forces armées ont démontrée.

combat et du maintien de l'ordre. Cela s'est traduit par la création d'unités spéciales d'intervention de l'armée et de la gendarmerie ; l'entraînement et la formation spécifique pour des unités et des cadres de l'armée et de la gendarmerie qui participent aux opérations de maintien de la paix dans le monde ; l'acquisition d'appareils modernes de simulation de vols pour l'apprentissage des pilotes ; l'acquisition de bateaux, de pirogues et d'équipements maritimes ; l'acquisition de stations radars ; et la mise en place progressive de systèmes de surveillance aérienne du territoire national.

Par ailleurs, plus d'efforts continuent d'être orientés vers l'amélioration du cadre et des conditions de vie des éléments de nos forces armées, en leur construisant des sièges de commandement et des logements adéquats. Aussi, les capacités des services de la santé militaire ont été rehaussées par l'acquisition d'équipements médicaux modernes.



D'autre part, la participation des forces armées au développement s'est raffermie par la création de nouvelles institutions spécialisées de génie militaire ; et par le renforcement de la coopération régionale et internationale. Il y a lieu de citer ici la construction d'une unité industrielle de guerre, de construction d'ouvrages hydrauliques, de routes et d'aménagement d'exploitations agricoles.

Sur le plan académique, une évolution notable a été réalisée, avec la transformation de l'Ecole militaire interarmes en une Académie qui offre une formation universitaire professionnelle ; et la transformation de l'Ecole nationale d'état-major en Faculté qui fournit un enseignement universitaire spécialisé.

L'année 2022 a été aussi marquée par l'inauguration du siège du ministère de la Défense nationale, la construction et l'équipement de plusieurs sièges de commandements et des bases militaires.

Il est prévu cette année, de continuer le processus d'amélioration des conditions de vie des éléments des forces armées ; d'offrir une meilleure protection sanitaire pour eux et leurs familles ; d'élever le niveau d'opérationnalisation et d'aptitude de nos éléments à travers l'entraînement continu ; l'acquisition d'équipements et d'armements modernes ainsi que la construction d'infrastructures.



MAINTIEN DE L'ORDRE ET SECURITE DES CITOYENS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Pour renforcer la sécurité intérieure, d'importantes actions ont été réalisées. Pour la Police nationale, il y a eu (i) la mise en place d'un centre de télésurveillance pour la ville de Nouakchott et d'un laboratoire multifonctionnel d'analyses génétiques et de détection des substances prohibées ou dangereuses ; (ii) la consolidation de la couverture du territoire par les services de police par la construction et l'installation de quatre commissariats de police à Maghama, Bassiknou, Toujounine et Maghtaa Lehjar (iii) et la construction d'un commissariat et du siège de la direction régionale de la sûreté à Zouerate ; et d'un nouveau centre de secours à Aleg. Il sera procédé à la construction de 03 directions régionales, de 12 commissariats et d'un siège pour l'académie de la sûreté cette année.

La Garde nationale a bénéficié de moyens matériels et logistiques nécessaires pour l'accomplissement de sa mission dans de meilleures conditions et de la création de 04 postes de commandement à Nouakchott, Atar, Rosso et Kaédi. Elle verra ses capacités renforcées par l'acquisition de véhicules et la construction de 03 sièges de commandement de groupements régionaux cette année.

Le Groupement général de la sécurité routière a été doté de nouvelles infrastructures, d'un bureau d'accueil pour les citoyens, et de nouveaux moyens modernes de communications et d'interconnexion et d'une direction régionale à Rosso . Le parc de la sécurité routière sera renforcé par des équipements logistiques cette année.

La Sécurité civile a profité, elle aussi, de nouvelles infrastructures, de nouveaux équipements et moyens de locomotion, comme de l'acquisition de 09 citernes anti-incendie. Il est prévu, en plus de la construction de son siège à Nouakchott, la construction de 06 centres de secours à Aioun, Kiffa, Kaédi, Selibaby, Akjoujt et Nouakchott.

Des recrutements et formations ont permis de renforcer les différents services de sécurité de 1.653 éléments, et on peut en citer 600 élèves gardes dont 53 femmes; en plus de 10 officiers pour le Groupement général de la sécurité routière. Cette année, les actions se focaliseront sur le renforcement des effectifs de la police nationale, avec le recrutement de 550 agents, 30 inspecteurs et 11 ingénieurs officiers.

MODERNISER LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ET LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Dans le domaine de la décentralisation, les chartes graphiques harmonisées des différents actes communaux ont été élaborées, ainsi que les modules de gestion des quartiers; en plus de la création d'une

Renforcer les libertés individuelles et collectives dans le respect de la loi.

Faciliter l'accès au service public est la première mission de nos administrations.

base de données générale des communes, associée à une cartographie dynamique, avec le développement et l'installation de logiciels de gestion appropriés aux communes. Les sièges de 10 Régions ont été réceptionnés et seront bientôt équipés. Dans le domaine de l'Etat civil, près de 33 centres ont été construits, réhabilités et/ou réouverts après 4 années de fermetures à Aleg, Ksar, Sebkhia et 30 autres localités.

En termes de poursuite des actions déjà entreprises pour rapprocher l'administration du citoyen, le processus de création des 06 Moughataas est achevé, avec la mise en place de toutes les structures administratives ; aussi, 20 communes rurales ont été créées.



Sur le plan politique, un accord a été signé le 26 septembre dernier, suite aux larges concertations entre le Gouvernement et les Partis politiques autour de la préparation inclusive et consensuelle des élections législatives, régionales et municipales de cette année. Le Gouvernement s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des engagements issus de cet accord, en coordination avec les différentes parties prenantes en vue d'une bonne organisation et réussite de ces élections.

Dans le domaine des libertés, plusieurs réformes ont été engagées, dont on peut citer la loi régissant la Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel pour réorganiser le secteur de l'audiovisuel, et le décret d'application relatifs à la loi sur les Associations et la Stratégie nationale de Promotion de la Société Civile. Aussi, des Plateformes numériques régionales des organisations de la société civile ont été installées, et des ateliers de vulgarisation de la loi et d'initiation à l'utilisation de la plateforme numérique ont été organisés au profit des autorités administratives et des organisations de la société civile dans toutes les Wilayas.

Le développement continu du service public d'information, en termes de proximité et de diversification, a permis la création de nouvelles stations radios locales à Kankossa, Cheggat, Kiffa, en plus de la radio sécurité routière. Sans oublier le lancement de nouvelles radios spécialisées de l'élevage, de l'école de la République et des archives. La construction et l'équipement des sièges des radios régionales d'Atar, Kaédi, Tiris Zemour et Nouadhibou, en plus de la radio transnationale Radio Jeunesse Sahel.



Nos efforts se focaliseront cette année sur le renforcement des libertés publiques et l'ancrage de la démocratie ; la consolidation de la décentralisation et la promotion du développement local ; la fiabilisation et la sécurisation de tous les documents nationaux d'identification et

Rapprocher le service public des citoyens est un choix à concrétiser.

l'extension de la biométrie à d'autres secteurs de la vie publique. Pour soutenir la décentralisation, le Fonds régional de développement sera renforcé, une base de données relative aux communes sera développée, les collectivités territoriales seront plus impliquées dans la mise en œuvre des stratégies nationales et sectorielles.

Le code des collectivités territoriales sera adopté et le transfert des compétences aux instances décentralisées sera amorcé.

ANCRER NOTRE ISLAM TOLERANT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

L'Islam et ses valeurs de justice, d'équité, de solidarité, de fraternité et de tolérance est au cœur de notre identité nationale inclusive, et constitue la principale source de rayonnement de notre pays et de résilience de notre société. Dans ce cadre, le Gouvernement a accordé une grande attention à l'action islamique dans toutes ses dimensions. C'est ainsi que le soutien aux oulémas, aux imams et aux étudiants de mahadras s'est poursuivi, de même que la valorisation de leurs efforts.

Un compte d'affectation spécial dénommé Beyt El Mal Zakat de Mauritanie a été créé pour faciliter la collecte et la distribution des fonds de Zakat conformément aux dispositions de la Chari'aa. Le mécanisme de fonctionnement de ce compte sera déterminé et organisé de manière à garantir la transparence, établir la confiance, réduire les coûts et assurer la réalisation d'objectifs à la fois religieux et économiques.

Concernant les infrastructures, des mosquées ont été construites dans les wilayas des deux Hodhs, Assaba et Gorgol. La mosquée Ibn Abbas de Nouakchott a été réhabilitée et ses annexes reconstruits. Une base de données des mosquées sera mise en place dans le pays cette année.

Consolider
l'Islam des
Valeurs,
ciment de
notre identité
nationale
inclusive.

MODERNISER L'ADMINISTRATION ET FACILITER LE SERVICE AUX USAGERS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

La fonction publique est le moteur de l'action gouvernementale. Sa modernisation, sa mise à niveau et son efficacité sont déterminantes pour la continuité de l'action publique. A ce propos, les réformes engagées ont permis la numérisation de 90% des dossiers des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat, la finalisation de la réorganisation des archives de l'administration publique, l'assainissement du fichier du Personnel Non Permanent et la préparation des projets de textes portant régularisation de la situation

Réformer la
fonction
publique et
moderniser
ses services.

administrative de ce personnel. En outre, un accent particulier a été mis sur l'amélioration et la sécurisation de l'application de gestion du personnel de l'Etat 'El Mawarid'.

Les efforts se focaliseront cette année, sur l'élaboration de la stratégie de la fonction publique, la révision de la loi relative au statut général et ses textes d'application, en plus de la révision du régime de la retraite et de la pension ; l'affinement du système d'information des équivalences des diplômes et la finalisation de la numérisation des dossiers des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Ce processus englobera le renforcement des services rendus aux usagers et le parachèvement du processus d'adoption d'un statut de la fonction publique territoriale.



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

L'ambition du Président de la République visant à ce que chaque citoyen puisse effectuer facilement toutes les démarches administratives, obtenir les informations dont il a besoin, accéder rapidement et dignement à ses droits est le but ultime de toute la dynamique amorcée à ce niveau.

A cet effet, et dans le cadre de l'administration numérique, les efforts porteront cette année sur (i) la poursuite du projet de digitalisation des services publics ; (ii) la mise en place d'un projet pilote d'identité numérique ; (iii) la mise à niveau et l'extension du Réseau Intranet Administratif Haut Débit en fibre optique ; (iv) la gestion électronique du courrier administratif et (v) la mise en place d'une plateforme pour la gestion des marchés publics. Ces projets contribueront au développement et à l'amélioration continue du système Khadamaty au niveau de tous les secteurs du service public, notamment en terme de facilitation de l'accès aux services digitalisés et aux paiements électroniques, de dématérialisation des correspondances administratives et de réduction des délais.

Dans le domaine du travail et pour assurer les meilleures conditions aux travailleurs, les efforts déployés au cours de l'année écoulée ont permis la modification de certaines dispositions du code du travail et le lancement d'un nouveau Programme Pays pour un travail décent.

D'autre part, l'endigement du fléau qu'est le travail des enfants est au centre des préoccupations du Gouvernement. C'est ainsi que le plan national de lutte contre le travail des enfants a été évalué en vue de son extension dans le temps et une liste d'activités jugées dangereuses pour les mineurs a été établie.

Améliorer les conditions de travail et renforcer le dialogue social.

Cette année, la législation sociale connaîtra le parachèvement des réformes déjà lancées.

Il s'agit principalement i) de l'élaboration et l'adoption du programme pays pour la promotion du travail décent; ii) l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre de la déclaration de l'Organisation Internationale du Travail sur les multinationales; iii) la collecte des données sur les travailleurs migrants ; iv) l'élaboration d'une application de suivi des opérateurs.

UNE ECONOMIE RESILIENTE ET RESOLUMENT EMERGENTE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Bâtir une économie résiliente et engagée sur le chemin de l'émergence, conformément aux engagements du Président de la République, est l'objectif de toute l'action du Gouvernement ; c'est pourquoi les efforts continus d'être portés sur la consolidation et l'élargissement des réformes dans les domaines essentiels de la planification stratégique, de la gouvernance économique, financière et monétaire. En dépit des crises et d'un environnement international peu favorable, les résultats économiques et financiers enregistrés ont été significatifs ; ils contribueront sans doute à l'inclusion et à la diversification de notre économie nationale.

La gouvernance économique, tant au niveau national qu'au niveau décentralisé, a été renforcée comme instrument essentiel à l'efficacité des politiques publiques. En effet, le second plan d'actions de la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée 2021-2025, a été élaboré et validé et le Programme d'Investissement Public 2022-2024 actualisé. La Stratégie Nationale de Protection Sociale et d'Economie Sociale et Solidaire et la stratégie de politique nationale de population seront finalisées cette année.

Adopter la
planification
stratégique
pour
l'efficacité
des
politiques
publiques.



Durant l'année écoulée, d'importantes actions destinées à améliorer la gouvernance économique du pays ont été entreprises au niveau de la transparence dans l'accès à la commande publique, l'amélioration du

climat des affaires et la promotion de l'investissement ; ainsi qu'au niveau du suivi de l'exécution des projets de développement.

A ce titre, la loi relative aux passations des marchés publics a été révisée et ses textes d'application adoptés ; le décret organisant la qualification et la classification des entreprises de BTP a été adopté. De plus, les organes de contrôle ont été renforcés et redynamisés avec la révision du cadre légal et institutionnel régissant la cour des comptes et l'inspection générale d'Etat, avec l'augmentation de leurs moyens humains et matériels. Cette année verra la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur la gouvernance, la finalisation des travaux de révision de la loi portant sur la lutte contre la corruption et l'adoption de sa stratégie. Le suivi de l'exécution des projets de développement a bénéficié d'une attention spécifique, faisant désormais l'objet d'un suivi régulier. Une plateforme numérique a été dédiée au suivi des performances des projets. Cette dynamique sera consolidée et renforcée cette année.



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Une Dans le domaine de l'amélioration du Climat des Affaires et de la promotion de l'investissement, l'année 2022 a été marquée notamment par la digitalisation de certains Services publics, le lancement du processus de l'informatisation du Guichet Unique de Création d'Entreprises, la création d'un registre de sureté mobilière, l'opérationnalisation du Conseil Supérieur de l'Investissement et la promotion des Partenariats Publics Privés comme mode de financement des investissements publics. Les efforts dans ce domaine seront poursuivis avec, en particulier, la dématérialisation entière des procédures de création d'entreprise au moyen d'un guichet unique, l'achèvement du système de télédéclaration et de télépaiement des impôts et taxes, la mise en place d'un guichet unique sur le commerce extérieur, et la révision du code des investissements.

Evaluer et suivre la bonne exécution des politiques publiques pour une meilleure gouvernance économique.



Le rythme de croissance en termes réels s'est accentué pour se situer à 5,3% en 2022 contre 2,4% en 2021, grâce notamment à la hausse, et à la qualité de l'investissement, et à l'efficacité des mesures d'atténuation et de relance mises en œuvre.

Dans le domaine de la coopération et de la mobilisation des ressources, la confiance de nos Partenaires dans les politiques mises en œuvre a été rétablie et renforcée se traduisant par la signature de 31 conventions de

Orienter résolument les politiques publiques vers

financement d'une valeur globale de 29,4 milliards ouguiyas dont 82% en prêts concessionnels et 18% en dons. Cette dynamique devra se renforcer et permettre la signature de 25 conventions de financements s'élevant à 50,4 milliards ouguiyas et couvrant les principaux secteurs de l'économie nationale cette année.

Les succès réalisés en termes de réformes et de politiques d'ouverture au secteur privé, de transparence, de justice et de respect des droits humains, ont amenés le Conseil d'Administration de Millenium Challenge Corporation qui est une institution américaine mise en place pour apporter sa contribution financière au développement économique et social aux pays dont la gouvernance politique et économique est jugée acceptable, à rendre notre pays éligible. Au-delà de la reconnaissance que cela signifie pour la qualité de la gouvernance en place depuis 2019, c'est aussi une très importante nouvelle source de financement de nos projets de développement.

En 2019, le ratio Dette Extérieure/PIB était supérieur à 63%. L'évaluation qui en avait été faite par les institutions financières mondiales concluait que le risque de surendettement du pays était élevé. Cette situation ne pouvait pas durer parce qu'elle affecte notre capacité à mobiliser les ressources nécessaires au financement des projets de développement, pèse sur l'équilibre de notre budget et menace la stabilité de notre monnaie. Le Président de la République a, très tôt, fait de ce problème un sujet de préoccupation majeure. Grâce à la discipline intérieure en termes d'emprunts extérieurs et grâce à la bienveillante coopération de pays frères, ce ratio a baissé à 41,8% et, mieux, le risque de surendettement de notre pays est désormais moyen.

ASSAINIR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

La gouvernance financière, quant à elle, a fait l'objet d'une grande réforme structurelle, dont les premières traductions ont eu lieu en 2022, en particulier dans les domaines budgétaire, comptable, et fiscal ainsi que de rénovation du système d'information et du renforcement de la responsabilisation des gestionnaires.

Dans ce cadre, un Document de Programmation Budgétaire à Moyen Terme et un plan comptable de l'Etat ont été élaborés . La modernisation de l'administration fiscale a été poursuivie avec l'opérationnalisation des plateformes de Télépaiement de la vignette, du passeport et de la carte grise. Les actions entamées seront approfondies cette année et la justice fiscale sera renforcée par la mise en place de mécanismes de collecte, de gouvernance et de redistribution de l'impôt.

Moderniser l'administration fiscale et harmoniser la comptabilité publique.

Accompagner les bonnes performances budgétaires de 2022 par une justice fiscale renforcée.

Dans l'ensemble, l'année écoulée a été marquée par de bonnes performances budgétaires. Les recettes totales ont atteint 83,9 milliards ouguiyas en 2022 contre 76,9 milliards en 2021, soit une hausse de 9,9 %. Cependant les dépenses publiques exécutées ont atteint un volume de 101,3 milliards ouguiyas en 2022 contre 69,1 milliards en 2021, soit un accroissement significatif de 47,3%, traduisant l'ambitieux programme d'investissement public inscrit au programme du Président de la République. Les dépenses sociales totales ont atteint 18,2 milliards ouguiyas en 2022, soit presque 18% des dépenses totales. Cette tendance sera poursuivie cette année.

La politique de gestion de la trésorerie a été moins couteuse et plus efficace et a contribué à la réduction des charges de mobilisation des fonds et à renforcer la capacité de l'Etat à respecter ses engagements, tout en maintenant une situation de trésorerie confortable, avec un disponible au Trésor se situant à 26,2 milliards ouguiyas à fin décembre 2022, et une réserve de change de 1.870 millions d'USD équivalent de 6 et demi d'importations.

En termes de gouvernances monétaire, le Gouvernement s'est appuyé sur les mécanismes à disposition pour contenir les pressions inflationnistes et soutenir la reprise de l'activité économique. Des mesures de resserrement de la liquidité ont été entreprises au niveau du marché monétaire, à travers la mise en place d'opérations hebdomadaires de réglage de la liquidité, ce qui a permis de contenir l'inflation à 9,6% en termes de variation sur les douze mois et en glissement annuel.

En matière de change, l'année 2022 a connu une détérioration des termes à cause de la hausse des prix internationaux des denrées alimentaires et de l'énergie d'un côté, de la baisse des prix du minerai de fer et d'une forte intervention sur le marché de change d'autre part. En ce qui concerne le taux de change en 2022, l'ouguiya s'est dépréciée de 1,2%, en terme nominal, par rapport au dollar US et s'est appréciée de 4,9% par rapport à l'euro en glissement annuel.

L'année 2022 a également été marquée par la mise en place d'un cadre réglementaire régissant les services et moyens de paiement électroniques, les établissements de paiement, les établissements de monnaie électronique et les prestataires de services de paiement.

Dans le domaine de la Lutte Contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme, notre pays a fait des progrès énormes ces deux dernières années en corrigeant la plupart des insuffisances et lacunes du cadre juridique et réglementaire.

Réformer la
gestion
monétaire
pour
améliorer les
instruments
des marchés.

Compte tenu de son rôle dans la création de richesses et d'opportunités d'emploi, le financement des Petites et Moyennes Entreprises bénéficie d'une attention spécifique de la part du Gouvernement. Au cours de l'année 2022, deux lignes de crédit respectivement de 25 et de 20 millions de dollars ont été mobilisées. Par ailleurs, 136 projets ont été financés pour une enveloppe globale de 350 millions ouguiyas, couvrant plusieurs secteurs d'activité de l'économie nationale, notamment les secteurs productifs. L'opérationnalisation du Fonds de garantie de prêts pour les PME, attendue cette année, devra faciliter l'accès au crédit pour cette catégorie d'entreprises.

Financer les PME pour créer l'emploi et produire de la richesse.

UN SECTEUR GAZIER PROMETTEUR

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

La croissance est tirée par les secteurs des mines, des pêches, de l'agriculture, de l'élevage du commerce, de l'industrie, de l'artisanat, du tourisme et des bâtiments et travaux publics.

Du fait que les secteurs pétrolier et gazier sont de plus en plus prometteurs, un plan directeur du gaz a été élaboré et permettra la réalisation d'études de faisabilités de plusieurs projets pilotes pour la mise en valeur du gaz, notamment pour produire l'électricité, améliorer la valeur ajoutée de nos ressources minières et diminuer les coûts du transport. Le taux d'exécution de la 1ère phase du projet Grand Tortue Ahmeyim GTA, a dépassé 85% et le démarrage de la production est prévu vers la fin de cette année. Pour ce qui est du champ gazier Bir Allah, un nouveau contrat a été signé avec le partenaire, confirmant l'option de l'onshore pour son développement.

En matière de sécurisation de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers, le schéma directeur des dépôts de l'intérieur a été finalisé, et une extension des capacités de stockage de 24.000 m³ à Nouakchott est en cours de réalisation. Par ailleurs, la réhabilitation des installations de Nouadhibou a été réalisée pour une capacité de 50.000 m³ de gazoil. Concernant la transition énergétique, plusieurs mémorandums et accords ont été signés avec des opérateurs mondiaux spécialisés dans le développement de la production de l'hydrogène.

Assurer la transparence dans la gestion des ressources minières est un choix stratégique.



La stratégie de développement du secteur minier, a été finalisée et la révision du code et l'actualisation du Guide de l'Investisseur Minier ainsi que l'assainissement de la situation cadastrale seront achevés cette année. Une loi d'orientation sur le contenu local des secteurs minier et gazier sera préparée cette année, dans le but d'insérer ces secteurs dans le tissu économique national et optimiser leurs retombées économiques et sociales.

La production minière a atteint cette année 12,8 millions de tonnes en minerai de fer, 35 mille tonnes en minerai de cuivre et 34,4 tonnes d'or dont 20 tonnes pour l'activité d'orpaillage. L'activité artisanale minière a continué à jouer un rôle important dans l'extraction de l'or et dans l'absorption du chômage des jeunes. 52 mille emplois directs ont ainsi été créés ainsi que 200 mille emplois indirects. Une loi organisant cette activité et transformant la Société Maaden en une Agence Nationale a été promulguée. Un fonds de solidarité sociale au profit des orpailleurs et de leurs familles a été mis en place pour un montant de 100 millions ouguiyas.

Et pour assurer la transparence dans la gestion des revenus des industries extractives, l'Initiative sur la transparence des industries extractives dans notre pays continue, dans le cadre de la mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE 2019, à améliorer la gouvernance du secteur à travers : la publication régulière des rapports ; l'élaboration d'un entrepôt des données; la mise en œuvre des recommandations des différents rapports ; ainsi que la promotion du débat public sur ces questions au niveau de toutes les wilayas du pays.

PRESERVER ET VALORISER LA RESSOURCE DE PECHE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

La pêche vient en première ligne en raison de sa contribution significative aux principaux indicateurs économiques du pays, de la valeur ajoutée qu'elle crée et des opportunités d'emploi qu'elle offre. Ainsi, la déclaration de politique et de planification de la pêche et de l'économie maritime 2022-2024, adoptée en 2022, permet de répondre

aux défis et aux besoins de toutes les composantes. Dans le même cadre, le plan d'aménagement de la pêche pélagique a été approuvé et mis en œuvre, et le droit d'accès révisé. L'Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et de la Pêche est renforcé par l'équipement de son siège à Nouakchott et le démarrage de la construction de son siège central à Nouadhibou.

En matière de Développement du portefeuille, les efforts ont été axés sur la promotion de la valeur ajoutée, pour la création d'emploi. Dans cet élan de promotion, un projet à capital 100% national a permis de créer une conserverie de sardines à Nouadhibou. Un autre acteur de la conserverie verra le jour cette année. La production annuelle estimée de ces deux usines est de 300.000 boîtes. Au titre de l'année 2022, un total de 39 projets d'entreprises ont été agréés au régime de la zone franche pour une valeur de près de 2,7 milliards d'ouguiyas.

Pour ce qui est du contrôle, la construction d'un quai pour les navires de contrôle a été poursuivie. Un système électronique a également été mis en place pour suivre les quantités capturées à bord de tous les navires de pêche, ainsi la Garde-côte a effectué 2.568 inspections dans le cadre des patrouilles de contrôle et 1.796 navires et embarcations ont été saisis en infraction.



Dans le domaine de l'exploitation et des infrastructures, la flotte nationale de pêche a été renforcée par 38 navires fabriqués par le Chantier naval de Mauritanie, portant le nombre de navires fabriqués à 143 navires sur la période 2019-2022. La fourniture des services de base nécessaires pour assurer le débarquement des captures dans les ports existants a été renforcée. Des efforts importants ont été faits dans ce cadre pour aménager le port de Tanit et le doter des équipements nécessaires pour son bon fonctionnement a permis de créer 5.200 emplois, soit 16 % de plus qu'en 2021. La construction du pôle de développement intégré à « Lkoueichich » au Km 93 au sud de Nouakchott est en cours d'achèvement, et la construction d'un point de débarquement aménagé à M'heijrat a commencé.

Le volume des exportations s'est élevé à environ 655,7 mille tonnes, contre 628,7 mille tonnes pour l'année 2021, tandis que la valeur de ces exportations pour les deux mêmes périodes s'élève à 37,6 milliards ouguiyas en 2022 et 30,2 milliards ouguiyas pour l'année 2021.

En 2022, l'Office national d'inspection sanitaire des produits de la pêche a réalisé près de 11 mille inspections à Nouakchott et Nouadhibou, contre 10 mille inspections en 2021. A cet égard, des travaux sont

Pérenniser la ressource et promouvoir la valeur ajoutée est au centre de l'action publique.

actuellement en cours pour achever la construction d'un nouveau siège pour les services d'inspection sanitaire à Nouadhibou avec des laboratoires équipés.

Dans le domaine de la marine marchande, et dans le souci de renforcer les capacités de l'Autorité Maritime, une Agence Mauritanienne des Affaires Maritimes a été créée, afin d'assurer l'exécution des missions confiées à l'Administration Maritime, surtout dans ces circonstances où les industries extractives pétrolières et gazières se multiplient en mer. Aussi la cellule de sécurité maritime a été activée.

La pêche continentale et la pisciculture continuent à se développer. Ainsi, la construction et l'équipement de trois centres de pêche et de pisciculture continentales vient de commencer dans les mares de Mahmouda, Kankossa et Mal, ainsi que la construction d'étangs pour la ponte des poissons à Mahmouda et Fom Legleita. Et afin de renforcer ces efforts, une Agence pour le développement de la pêche et de la pisciculture dans les eaux continentales a été créée. Elle est chargée, entre autres, de développer tous les plans d'eau pour la pêche continentale et les fermes piscicoles.

D'autre part, les efforts de transparence et de bonne gouvernance du secteur se poursuivent. En effet, notre pays fait partie des rares pays du sud à soumettre les revenus des produits de la pêche aux normes de l'Initiative Internationale pour la Transparence dans le secteur de la pêche.

Développer la
pêche
continentale
et renforcer la
sécurité
alimentaire.

ATTEINDRE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

L'autosuffisance alimentaire reste un défi stratégique pour le pays que le Gouvernement s'engage à relever. Tous nos efforts au cours de l'année écoulée ont été orientés vers cet objectif, à commencer par la gouvernance du secteur, sa réorganisation et la réforme de ses principales structures opérationnelles notamment la SONADER et la SNAAT. En 2023 nous continuerons à améliorer la couverture de nos besoins en produits agricoles. Pour cela, des efforts seront entrepris pour promouvoir l'agriculture en zone pluviale, par l'exploitation optimale des ressources en eau de surface. Dans ce cadre, la priorité sera accordée à la construction, la réhabilitation et l'entretien des barrages et des ouvrages de régulation des eaux, à la mécanisation agricole et à l'introduction des semences de qualité.

La diversification, qualitative et quantitative, de notre production agricole figurait aussi parmi nos priorités. Ainsi, en matière d'irrigué, i) des aménagements hydroagricoles, ont été achevés sur 3.250 ha, 3.050 Ha à Mpourié au Trarza et 200 Ha au Brakna et se poursuivent sur 4.672 autres, 3500 Ha à R'Kiz et 637 ha à Mbakh Djeuk à l'ouest de Rosso et 535 ha au Brakna ii) les travaux de désenclavement des zones de production sont engagés sur 130 km de pistes dont 40 km réalisés au Trarza et au Brakna Ouest. Cette année, il est programmé (i) l'aménagement et la réhabilitation, au niveau des wilaya du Traza, du Brakna, du Gorgol et de Guidimagha, d'un total de 7907 ha, (ii) la poursuite du programme d'électrification des zones de production, au Trarza et au Brakna sur les 250 km, et (iii) la réalisation de 280 km de pistes de désenclavement au Brakna et au Trarza. La filière rizicole bénéficiera d'efforts spécifiques pour améliorer sa compétitivité.

Diversifier la production agricole et renforcer la sécurité alimentaire.



Une attention particulière a été accordée à l'agriculture pluviale, qui s'est manifestée par le lancement de la campagne agricole 2022 - 2023 par SEM le Président de la République le 21 juillet 2022 depuis le barrage de Legrayer, à Tamchekett. En termes de réalisations, 30 barrages ont été construits et 19 autres sont en cours, 934 ouvrages de retenue d'eaux sont construits dans les deux Hodhs, de l'Assaba, du Tagant et de l'Adrar, 730 tonnes de semences traditionnelles distribuées ainsi que 1200 charrues à traction animale et 60 motoculteurs. Dans le même temps, 1294 de km de grillages et de barbelés pour la protection des cultures en système pluvial ont été installés. L'agriculture pluviale bénéficiera cette année de la réalisation de 37 barrages et 2.411 ouvrages de régulation des eaux, de l'acquisition de 25 tracteurs et accessoires, de 1.250 faucheuses manuelles et 70 motoculteurs ainsi que la distribution de 2.240 km de grillage pour la protection des cultures. Ces activités bénéficieront aux wilayas de l'Adrar, du Tagant, de l'Assaba et des deux Hodhs. Il sera aussi procédé à la mobilisation de financement pour le lancement des travaux sur 5 grands barrages, au Hodh El Gharbi, en Assaba, au Guidimagha, Gorgol et Adrar dont les études ont été finalisées en 2022.

Dans le but d'accélérer le développement des cultures maraichères, 100 ha ont été aménagés et les travaux sont en cours sur autres 500 ha. 807 tonnes d'intrants agricoles et 20.000 unités de matériel horticole et 97 km de grillage ont été distribués. Aussi, il est programmé l'aménagement de 1.035 ha de périmètres maraichers au profit des coopératives villageoises féminines, la distribution de 810 tonnes de

Développer le maraîchage et les cultures fourragères pour lutter contre la pauvreté et la malnutrition.

semences maraichères et de 20.860 unités de matériel horticole ainsi que 55 km de grillage.



Le système oasien a bénéficié de la réalisation de 94 forages équipés, l'aménagement de 378 ha de nouvelles palmeraies, la réalisation de 2 seuils, la mise en place de 72 km de grillage et 66 châteaux d'eau ainsi que l'équipement de 305 puits pour l'irrigation dans les wilayas de l'Adrar, du Tagant, de l'Assaba et des deux Hodhs. Il est prévu cette année, en Adrar, Tagant, Assaba, et deux Hodhs, l'aménagement d'une superficie de 750 ha, la construction de 54 châteaux d'eau ainsi que la réalisation et l'équipement de 238 forages et des réseaux d'irrigation pour 100 ha et l'installation de 20 km de clôture de grillage.

Dans le domaine du développement de la culture du blé, des efforts importants ont été engagés et 130 tonnes de semences de blé ont été distribuées cette année. Un programme ambitieux de développement des cultures fourragères sera lancé en 2023.

L'ensemble de ces efforts nous ont permis, en 2022, d'arriver à un niveau de production couvrant 89 % de nos besoins en riz contre 82% en 2019, et 35 % en céréales traditionnelles contre 32 en 2019. L'appui aux agriculteurs se poursuivra avec l'acquisition et la mise à disposition d'intrants agricoles subventionnés.

Pour promouvoir la gestion durable du secteur, le Gouvernement a consacré d'importants moyens en 2022 qui ont permis au Brakna et au Trarza, l'entretien de 36 km d'axes hydrauliques au moment où 127 km sont en cours de réalisation ainsi que l'organisation de larges campagnes d'inspection et de contrôle phytosanitaire. Dans le même but, une réforme foncière juste et équitable sera amorcée cette année.

En Matière de disponibilité des services agricoles, de formation et d'encadrement, plusieurs programmes ont été exécutés. Dans ce même cadre, les activités de distribution de semences, d'encadrement et d'accompagnement des producteurs et des promoteurs privés et des organisations socioprofessionnelles seront poursuivies en 2023, pour la réalisation de projets d'envergures de développement des filières stratégiques. La refonte de la filière semencière sera opérée ainsi que la mise en place d'un dispositif de conseil agricole. Enfin, le Gouvernement entamera le processus de mise en place d'un système de financement et d'assurance agricole.



INTENSIFIER ET RENTABILISER L'ELEVAGE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

L'élevage autre secteur productif, bénéficie, dans le cadre du Programme du Président de la République, d'une importance particulière c'est ainsi qu'en 2022, le processus de modernisation et d'organisation de ce secteur s'est poursuivi sur quatre axes stratégiques de la gouvernance, du développement des filières, d'accès à l'eau et de la santé animale.

En ce qui concerne la gouvernance du secteur, le Gouvernement a mis en place un nouveau cadre institutionnel, et a instauré un mécanisme de financement et de valorisation des produits de l'élevage par la création du Fonds de Promotion de Développement de l'Élevage. La restructuration de l'Office National de Recherche et de Développement de l'Elevage et du Pastoralisme et de la Société Mauritanienne des Produits Laitiers a été lancée.

Concernant le développement des filières animales intensives, le Gouvernement a lancé de multiples projets d'amélioration de la productivité et de valorisation de la production. On peut citer à ce titre la mise en place de cinq fermes d'amélioration génétique dont une achevée à Timbedra ; d'un centre de développement des techniques d'élevage des petits ruminants à Dar El Barka ; la construction en cours de trois dépôts de collecte des peaux brutes à Nouakchott, Kiffa et Kaédi ; et l'organisation de la campagne d'insémination artificielle.

Ces efforts seront poursuivis et approfondis, au cours de cette année, qui verra la mise en place de trois laboratoires pour le contrôle de la qualité du lait à Néma, Boghé et Rosso, et un laboratoire mobile pour la surveillance épidémiologique.



En termes d'accès à l'eau dans les zones pastorales, 45 stations pastorales sont en construction, notamment dans les zones les plus arides du pays, et 13 forages sont déjà en place dans les wilayas des deux Hodh. Le Gouvernement poursuivra la mise en place du programme d'hydraulique pastorale par l'achèvement et l'équipement des stations pastorales en cours de réalisation, et la mise en place de 33 autres. Dans le même temps, les schémas d'aménagement pastoral, en cours de réalisation pour les wilayas des deux Hodh, de l'Assaba, l'Adrar, le Tagant, l'Inchiri et le Tiris Zemour, seront achevés.

En matière de santé animale et de santé publique vétérinaire, les efforts entrepris dernièrement se sont poursuivis de manière significative, à travers la réalisation de campagnes de vaccination qui ont touché 2,2 millions de bovins et 3,8 millions d'ovins et de caprins. Ces campagnes

ont été facilitées par la construction de 25 parcs de vaccination dans les wilayas de l'Assaba, Gorgol, Brakna, Trarza et Guidimagha ; par le renforcement de la surveillance et inspection des points de vente des médicaments vétérinaires ; et par le contrôle aux frontières des mouvements d'animaux et produits d'origine animale. Cette année, la construction de deux abattoirs régionaux à Kaédi et à Kiffa est également prévue, en vue d'améliorer les conditions sanitaires et de salubrité des structures d'abattage. 33 parcs de vaccination seront construits dans les wilayas des deux Hodhs, et 14 postes vétérinaires seront réhabilités.

ASSURER LA QUALITE DE L'APPROVISIONNEMENT DES MARCHES

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Le commerce, l'industrie, l'artisanat et le tourisme sont des domaines auxquels le Gouvernement entend donner une nouvelle impulsion, à travers l'adoption d'une politique économique incitatrice et génératrice de croissance. L'année 2022 a enregistré (i) l'élaboration de l'Etude pour la mise en place du guichet unique pour le commerce extérieur (ii) la conduite de plus de 37.000 opérations de contrôle des lieux de vente des produits alimentaires; 3735 établissements ont été fermés suite à ces contrôles et 794 tonnes de produits périmés saisis.

Bien que le marché soit entièrement libéralisé, la concurrence ne s'est pas encore totalement installée dans notre pays. Pour faire face à ce problème d'ordre structurel, le secteur du commerce sera réorganisé et modernisé de manière à mettre en place un système efficace d'approvisionnement en produits de grande consommation. Cela se fera à travers l'adoption de la loi sur la concurrence, et la mise en place d'une véritable politique de protection des consommateurs.

Pour préserver la santé des consommateurs, une Agence pour la sécurité sanitaire des aliments a été créée et un programme de vérification de la conformité des produits importés est en cours de mise en place. Par ailleurs, plusieurs textes d'application de la loi sur la protection des consommateurs seront adoptés cette année.

Sur le plan du commerce extérieur, la politique d'intégration régionale de notre pays sera concrétisée à travers la mise en œuvre et le suivi de l'accord de la Zone de libre échange continentale africaine pour nous permettre de mieux tirer profit d'un marché élargi des biens, des services et des investissements. L'accord d'association avec la communauté économique des états d'Afrique de l'Ouest est signé et la mise en œuvre est prévue cette année.

La crise multidimensionnelle que connaît le monde nous a montré l'importance que doit jouer le secteur de l'industrie dans l'indépendance alimentaire et nutritionnelle de notre pays. C'est dans ce cadre que la stratégie de développement industriel a été finalisée afin d'assurer l'autosuffisance nationale en produits industriels de première nécessité.



La reprise récente du tourisme, après son arrêt brutal, est accompagnée par le Gouvernement, et devra permettre de relancer ce secteur lourdement pénalisé ces dernières années par la pandémie et la crise économique mondiale. L'année écoulée a enregistré l'arrivée par vol organisé de 4.700 touristes, alors que les tourisms d'affaires et religieux ont totalisés plus de 42.000. Conformément à la stratégie nationale du développement du tourisme, la priorité sera donnée à la diversification et à la promotion de l'offre touristique sur toute l'étendue du territoire national, en créant des synergies entre les différents produits.

L'artisanat, par le nombre de personnes qui vivent de l'exercice des différents corps de métiers qu'il couvre et par le potentiel économique qu'il renferme, joue un rôle tangible dans la dynamique du développement local et national, c'est à ce titre que le grand village artisanal de Nouakchott dont les travaux sont en cours, a été conçu. Des actions ciblées, d'appui direct aux opérateurs locaux seront lancées cette années.

Diversifier l'offre touristique et professionnaliser les artisans pour rendre ce secteur plus compétitif.



UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE RESPONSABLE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

L'objectif dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme est d'assurer un développement équilibré des territoires et de nos centres urbains, en vue d'offrir à nos populations des habitats décents et des services de qualité.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, le réseau géodésique a été renforcé et des répertoires toponymiques ont été élaborés pour la ville de Nouakchott et les wilayas du Brakna, Gorgol et Guidimagha. L'année 2023 verra la préparation d'un document de politique nationale d'aménagement du territoire, la finalisation de la Stratégie d'encadrement de la sédentarisation et l'élaboration de guides méthodologiques et outils en matière d'aménagement du territoire. Un effort particulier sera réservé à la réalisation de supports

cartographiques de base, des cartes thématiques ainsi que l'établissement de plans cadastraux. En termes de regroupement des localités, les travaux de construction des équipements publics du regroupement de Boughle, à proximité d'Adel Bagrou, se sont poursuivis. Des études préliminaires seront engagées pour d'autres regroupements : Ematt Leekarich près de Néma, Selliwe à coté de M'Bout, Essalam non loin d'Atar, et Jrekya près de Barkéol.



Dans le domaine de l'urbanisme, les objectifs poursuivis visent le façonnement de villes productives qui offrent toutes les fonctionnalités aux citoyens, et garantissent des possibilités d'insertion professionnelle aux jeunes et aux femmes dans des environnements agréables et sécurisés. Au cours de l'année écoulée, les efforts du Gouvernement ont porté sur l'élaboration de plans de lotissements qui serviront de référence à la croissance de nos agglomérations. A ce titre de nombreux plans de lotissements ont été finalisés et approuvés, particulièrement dans plusieurs secteurs de la ville de Nouakchott, notamment à Teyaret, pour mettre fin aux litiges causés par les double-emploi dans cette partie de la capitale. Les Plans Locaux d'Urbanisme - PLU - des huit autres moughataas de Nouakchott seront réalisés cette année.

Les villes et localités suivantes sont désormais couvertes par des plans de lotissement. Il s'agit de : Aoun, Timbedra, Djiguenni, Tamcheket, Lekseiba I, R'kiz, Kondi et Tekane. Une stratégie immobilière a été instaurée et la sécurisation physique et numérique du foncier engagée. L'année 2023 verra la poursuite de ce travail pour les villes d'Atar, Néma, Kaédi, Kiffa, Rosso, Tidjikja et Sélibaby, avec comme objectif de couvrir l'ensemble des capitales régionales de schémas directeurs d'urbanisme à l'horizon 2025.

En matière de restructuration urbaine, l'objectif visé est l'éradication du phénomène d'occupation illégale des terrains et l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers périphériques. Ainsi, 1970 ménages qui occupaient les espaces publics à Teyragh Zeina et au Ksar et issus du quartier du Warf, ont été réinstallés dans des zones aménagées et équipées des services de base à El Mina, Riadh et Toujounine. De même, dans le cadre de la résolution définitive des problèmes liés aux quartiers précaires de Nouakchott, et l'accueil des ménages nécessiteux occupant des poches résiduelles, le Gouvernement a lancé les travaux d'apprêtement de 450 hectares supplémentaires au secteur 22 de Toujounine. L'achèvement des travaux mettra à disposition environ 13.500 lots viabilisés.

Par ailleurs, au cours de l'année 2022, 14.000 dossiers de litiges ont été traités et les documents de propriété de 35.000 familles ont été corrigés. Dans le but de finaliser le processus d'accès à la propriété foncière, les dossiers relatifs à 16.000 ménages d'El Mina auront bientôt leurs titres définitifs de propriété.

CREER L'OPPORTUNITE D'UN EMPLOI DECENT POUR TOUS

Offrir un emploi décent aux jeunes est un objectif vers lequel toutes les politiques publiques sont orientées, conformément aux priorités du Président de la République, c'est pourquoi une restructuration profonde des services d'emploi a été entamée, avec une stratégie nationale de l'Emploi et sa déclinaison en plans d'actions opérationnels et la création et l'opérationnalisation du Fonds National de l'Emploi.

Ainsi, en 2022, les efforts ont été axés essentiellement sur la mise en œuvre des programmes spécifiques d'emploi et d'auto-emploi ; ce qui a permis le financement de 1.500 nouveaux projets, et la création de près de 5.000 emplois, dont 300 emplois dans les zones de précarité du triangle de l'espoir. Des campagnes de sensibilisation ont été organisées, au niveau national, sur les métiers porteurs, et sur la valorisation de la formation professionnelle. Les « Guichets Emploi » ouverts dans chaque wilaya et l'appui à l'entrepreneuriat ont permis la formation de 490 petites et moyennes entreprises réparties dans toutes les régions.

En complément de ces efforts, des accords ont été signés avec des partenaires étrangers et nationaux et se sont traduits par la signature d'une Convention-Emploi pour l'accompagnement à l'entrepreneuriat au profit de 2.000 femmes et jeunes des Wilayas de l'Assaba et du Guidimagha ; et d'une autre convention avec l'Union Nationale du Patronat Mauritanien, a permis de créer 2.000 emplois dans le domaine du transport, de la boulangerie et de l'hôtellerie. Les efforts vont se concentrer cette année sur la redynamisation de l'observatoire de l'emploi, l'encadrement et l'orientation de 80.000 primo demandeurs d'emploi, et l'amélioration de l'employabilité de 28.000 jeunes. Par ailleurs, la restructuration de la coordination des Projets Emploi aura lieu cette année, ainsi que la mise en place opérationnelle par les opérateurs financiers de 2.000 Petites et Moyennes Entreprises-Activités Génératrices de Revenus.

En outre, les recrutements au sein de la fonction publique, en dehors des forces de défense et de la sécurité, ont atteint 5.181 fonctionnaires en

Lutter contre la désertification n'est pas un slogan, mais une stratégie de survie pour notre pays.

2022, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la formation professionnelle.

En matière de réformes et pour orienter la formation vers la demande, le Gouvernement poursuivra l'augmentation du nombre de centres et d'écoles de formation, l'équipement de ces centres et écoles, la diversification des domaines de formation et la formation continue des formateurs, pour mieux adapter celle-ci à la demande du marché du travail.

■ ■ ■ LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

L'exploitation rationnelle de nos ressources naturelles sans mettre en danger leur pérennité est le sens de l'engagement du Président de la République dans le domaine environnemental. En ce sens, le Gouvernement a déployé des efforts considérables au cours de l'année écoulée pour la poursuite des réformes structurantes de bonne gouvernance environnementale, particulièrement par l'approbation de la loi sur la biosécurité, l'adoption des textes d'application de la loi relative à la chasse et à la gestion de la faune et l'opérationnalisation de la police environnementale.

Sur le plan opérationnel, Il a été procédé à la restauration de 5.000 ha de terres dégradées et la création de 27 fermes agricoles intégrées, au bénéfice d'environ 3000 femmes dans les wilayas du Hodh Chargui, Hodh ElGarbi, de l'Assaba, du Tagant, du Brakna et du Trarza. Aussi, la restauration des écosystèmes dégradés et de la biodiversité à travers (i) la réalisation de 10.000 km de pares-feux et (ii) le reboisement de 3000 ha ; en plus de l'ensemencement aérien sur 21.500 ha des terres dégradées au niveau national.

Un programme d'éducation environnementale dit « Ecole verte » a été déployé au profit d'une dizaine d'enseignants et de centaines d'élèves, sans oublier des opérations de sensibilisation environnementale sur plusieurs thématiques au profit de fonctionnaires, journalistes, élèves et orpailleurs. Le plan annuel de contrôle environnemental a été mis en œuvre à travers le contrôle de 378 entités essentiellement dans le domaine minier et industriel, dont 22 ont été mises en conformité.

Intégrer l'éducation et la bonne gouvernance environnementales dans les pratiques publiques et citoyennes.

Découpler l'offre de logements sociaux et restructurer les villes.

■ ■ ■ OFFRIR L'OPPORTUNITE D'UN HABITAT DECENT ET DES SERVICES URBAINS DE QUALITE

Les infrastructures, notamment celles des bâtiments et travaux publics, hydrauliques, électriques et numériques sont les véritables supports de la croissance.

En matière d'habitat, les objectifs poursuivis visent à offrir à nos populations des habitats décents et des services urbains de qualité. A cet effet, la nouvelle loi portant promotion immobilière et le décret fixant les principales orientations en matière d'architecture mauritanienne, ont été adoptée.

Le programme d'habitat social « DARI » produira, d'ici la fin de l'année, 1.932 logements répartis entre dix capitales régionales. A terme, ce programme va disponibiliser 10.000 logements sociaux qui permettront à autant de familles d'accéder à un habitat décent. Cette année verra également se concrétiser (i) l'adoption de la stratégie nationale de l'Habitat (ii) l'opérationnalisation du fond de l'Habitat et (iii) le lancement d'un programme immobilier de 6.048 logements sociaux sous forme d'unités de voisinage dans des immeubles collectifs RDC+2 au niveau des villes de Nouakchott, Nouadhibou et Zouerate.



Dans le domaine des bâtiments publics, l'objectif recherché est l'amélioration des conditions de travail des agents de l'Etat, ainsi que celles de l'accueil des citoyens.. Cette année verra l'effort de construction des bâtiments publics s'intensifier avec (i) la poursuite des travaux de construction de l'Ecole Nationale d'Administration, de la Magistrature et du Journalisme, et la réhabilitation de l'ancien immeuble du Gouvernement ; (ii) la construction à Nouakchott de 02 complexes ministériels; (iii) la construction des sièges du Conseil Economique et Social, du Conseil supérieur de la Fatwa et des recours, de la Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel, et le siège de la Protection civile.



GENERALISER L'ACCES A L'ENERGIE A DES PRIX ACCESIBLES POUR TOUS

Au niveau de l'accès à l'énergie, l'action du Gouvernement a porté en priorité sur l'amélioration de l'accès des citoyens à l'électricité. La préparation des réformes structurelles devant conduire à la séparation des activités de production et de transport de l'électricité, d'un côté, et celles de la distribution de l'autre, a été finalisée. C'est ainsi que le nouveau code d'électricité et le décret portant la répartition de la société nationale en quatre entités ont été adoptés.

Construire et réhabiliter les bâtiments publics pour autonomiser les administrations.

Diversifier les sources de l'énergie et en maîtriser l'offre et le coût sont des objectifs que nous voulons vite atteindre.

Au plan des infrastructures, des réalisations importantes ont été enregistrées au cours de l'année écoulée, notamment : (i) la mise en service effective de la Centrale hydro-électrique de Gouina au Mali, et (ii) le renforcement des programmes d'électrification et d'extension des réseaux à travers tout le pays. Le taux global d'accès à l'électricité est de passé de 45,8% en 2019 à 54,6% en fin 2022 avec l'électrification rurale de la zone d'Aftout El Chergui ; L'avancement à 75% de l'électrification de 214 localités impactant plus de 410.000 habitants dans les wilayas du Hodh Gharbi, Hodh Chargui, Assaba, Gorgol, Brakna et Trarza ; le renforcement des Infrastructures Électriques des villes de l'intérieur du pays Projet 50 Moughata et équipement des centrales de Tidjikdja, Aioun, Kiffa et Akjoujt avec des Groupes de 1500 KW ; en plus de l'extension et la densification des réseaux électriques de Nouakchott.

Par ailleurs, l'interconnectivité sera considérablement élargie, avec le démarrage du renforcement des lignes entre Nouakchott et Nouadhibou et les postes associés.



L'année 2023, verra (i) La mise en service complète de la centrale Eolienne de Boulenoir, (ii) la mise en service de la ligne Nouakchott - frontière du Sénégal, (iii) la mise en service de la ligne 225KV, Nouakchott - Zouerate, (iv) le lancement des travaux de la boucle Kaédi-Maghama-Sélibaby-M'bout-Kaédi, qui permettra d'électrifier 65 localités dans les wilayas du Gorgol et du Guidimagha, (v) le lancement des travaux d'alimentation du port de N'Diogo à travers une ligne 90kv à partir du poste de Beninaji, (vi) Le lancement de projets pour l'électrification de 53 localités supplémentaires dans les deux Hodhs ; et (vii) le lancement d'électrification de 481 localités situées dans les Moughataas d'Aleg, bababé, Boghé, Magtalahjar, Barkéol, M'Bout, Maghama, MOUNGUEL, Sélibabi, Ould Yenje, Boutilimitt, R'kiz, Rosso, Mederdra et Keurmacen. Par ailleurs , 10.000 kits de gaz butane seront distribués dans le cadre des programmes sociaux cette année.



UNE GESTION PERENNES DES RESSOURCES EN EAU

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Dans notre pays, où la ressource en eau est rare et sa gestion particulièrement complexe, garantir l'eau potable est un droit citoyen ; et la rendre disponible pour les secteurs productifs est un défi permanent. C'est pourquoi le Gouvernement, mû par la volonté politique du Président de la République, s'est engagé à (i) procurer l'alimentation en eau potable aux populations sur tout le territoire national pour la

Octroyer de l'eau potable à tous est un défi à relever, et c'est l'objectif premier de toutes les politiques

plupart des localités rurales à l'horizon 2025 ; et (ii) étendre le réseau à tous les quartiers de Nouakchott. En matière de connaissance, d'évaluation et de protection des ressources en eau, 160 études d'implantation hydrogéologique et géophysique ont été réalisées. Des Avants Projets Détaillés d'aménagement du Karakoro, de Niordé et de Garfa ont été élaborés, ainsi que pour trois nouveaux bassins versants, en plus de l'achèvement de la construction de 25 bassins de rétention des barrages d'Agmamine et de Leftah en Assaba ; et de Barbara au Hodh Gharbi.

En termes d'accès, le Gouvernement a finalisé, au titre de l'année écoulée, (i) le raccordement au réseau de Dhar des localités d'Amourj, Aldel Bagrou, Aouinat Zbil, Djiguenni et Aioun, (ii) la réalisation de 87 réseaux d'Alimentation en Eau Potable en milieu rural, (iii) le renouvellement de 535 équipements d'exhaure hybride, (iv) la réalisation de 20.000 raccordements, et (v) le renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Nouakchott, Atar, Nouadhibou, Kaédi, Tidjikdja, Tintane, Rosso et Boghé. Ainsi, l'alimentation en eau de la ville de Nouakchott a augmenté de 20.000 m³/jour à partir d'Idini ; celle de Boghé de 5.000 m³/jour à partir du fleuve; la production d'eau potable de la ville de Nouadhibou a augmenté de 5.000 m³/jour par dessalement d'eau de mer.



L'accès à l'assainissement et à l'hygiène des populations, et la pérennisation des équipements et infrastructures nécessaires, sont les objectifs du Gouvernement dans le domaine de l'assainissement. Ainsi, on peut citer à ce titre, (i) la réalisation des plans d'assainissement des villes d'Atar, Tidjikja, Selibabi, (ii) et la réalisation d'un assainissement piloté par la communauté dans 549 localités, sans oublier les interventions effectuées pour faire face aux fortes inondations enregistrées cette année, particulièrement au niveau de Nouakchott, Kaédi, Akjoujt, NBeika et Guerrou.

Cette année, les actions d'assainissement porteront sur la consolidation et l'extension du système d'évacuation des eaux pluviales à Nouakchott, et le démarrage des travaux du système d'assainissement de la capitale ; la mise en œuvre des schémas d'assainissement au niveau des villes de Rosso et Kaédi et la poursuite de l'assainissement en milieu rural à travers le programme de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté.



DES ROUTES PLUS SURES ET DE BONNE QUALITE

Mettre en place des mécanismes pour une bonne gouvernance de l'eau est une volonté politique et un choix stratégique.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Le transport joue un rôle primordial dans le développement économique et social, et constitue un défi pour un pays vaste comme le nôtre. C'est pourquoi le Gouvernement donne une attention marquée et des ressources considérables à la mise à niveau et la maintenance des infrastructures routières. L'année 2022 a été marquée par (i) l'achèvement de 47 Km de voirie à Nouakchott (ii) la poursuite des travaux de construction des Ponts de Rosso, Bamako et Hay Saken (iii) le lancement d'un vaste programme de construction de 52 km de voiries dans les villes d'Aioun, de Kiffa, d'Aleg, de Magtalahjar, de Rosso, d'Atar de Zoueratt et de Tidjikja , ainsi que (iv) la construction et la réhabilitation d'un linéaire de 1.042 km du réseau routier national. Il s'agit de la construction des routes Tidjikja-Selibabi, Echimim-Nbeiket Lahwache, Nbaghiya- Route de l'Espoir ; en plus de la réhabilitation des routes Boghé - Kaédi, Aleg-Maghta -Lahjar, Djouk -Kiffa, Tintane -Aioun, Aioun -Timbedra -Nema.

En 2023, l'extension du réseau routier national sera assurée à travers l'achèvement des travaux de construction (i) des voiries de Sélibabi et Rosso ; (ii) des routes : Bénichab-Route de NDB, la route Boutilimit-Aleg et un tronçon de la route Nouakchott-Boutilimit, Keur Macène- Ndiago, Amourj- Adel Bagrou, et le Pont de Bamako ; (iii) le lancement des travaux de construction des routes : Atar- Chinghuiti, Echemmim - Nbeiket Lahouache, Tintane-Ain Farba-Touil, le raccordement de la route de l'Espoir à la route Kaédi- Selibabi, la route Zouérate -Tindouf; le Pont de Madrid et de 4 nouveaux Ponts à Nouakchott.

Compte tenu de ces programmes d'extension et de la nécessité de préservation de ces investissements, le Gouvernement a porté les ressources allouées au Fonds d'Entretien Routier à 1,5 milliard ouguiyas. Au cours de l'année écoulée, les devis programmes pour l'entretien du réseau routier national et des voiries urbaines 2022 ont été exécutés à hauteur de 76%. En 2023, la stratégie nationale d'entretien routier sera adoptée, les contrats programmes pour l'entretien du réseau routier national et des voiries urbaines seront renouvelés.

La sécurité routière est un enjeu important pour le Gouvenement. En 2022, plusieurs actions de sensibilisation ont été menées et des efforts fournis pour renforcer la règlementation de la circulation. En plus, les travaux d'installation des équipements, radars, panneaux de signalisation, feux tricolores, marquages au sol ont été entamés et se poursuivront cette année. Le pays a enregistré près de 6.400 accidents en 2020 contre 5.700 en 2022. Le nombre de décès dûs à ces accidents

Elargir le réseau routier, désenclaver les zones de production et relier toutes les collectivités du pays, c'est notre but.

est passé de 130 à 103, ce qui correspond à une baisse en nombre d'accidents et de décès, respectivement de 11% et de 21%.

En matière de transport public, en particulier à Nouakchott, le Gouvernement a renforcé le Parc de la Société de Transport Public par l'acquisition de 50 bus neufs, pour répondre d'une part à la demande croissante, et d'autre part à la nécessité d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers. L'étude de mobilité urbaine durable actuellement en cours devra aboutir à la définition de scénario permettant de contenir les difficultés de déplacement actuel au sein de l'agglomération de Nouakchott.

Au niveau des infrastructures aéroportuaires, le Gouvernement engagera cette année les travaux de construction d'un aéroport à Lemhaiti et la réhabilitation de la piste de l'Aéroport de Nouadhibou.

LE NUMERIQUE POUR ACCELERER LE DEVELOPPEMENT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Conscient des enjeux de l'avenir, le Président de la République accorde une importance capitale au numérique et à l'innovation compte tenu du rôle moteur qu'elles jouent dans la transformation du monde d'aujourd'hui. C'est dans ce cadre qu'il y'a eu création, d'un département ministériel dédié à la Transformation numérique, à l'Innovation et à la Modernisation de l'Administration.

Sur le plan juridique et réglementaire, un programme de réformes juridiques et réglementaires a été engagé, dans le but de favoriser l'émergence d'un marché de télécommunications concurrentiel et propice à l'investissement, et d'améliorer significativement les services. Cela a contribué à la réduction des coûts des services ces deux dernières années. Dans cette optique, plusieurs réalisations ont abouti, à la (i) création de l'Autorité de protection des données à caractère personnel , (ii) au lancement des travaux de mise en place d'un système de digitalisation des services publics, (iii) l'acquisition de licences pour les postes de travail et les serveurs de l'Administration et le déploiement de l'environnement de travail numérique, (iv) l'acquisition d'un système de visioconférence et la mise en place d'une salle d'hébergement des applications d'e-Gouvernance.



En matière de modernisation du système d'information et de communication, il a été procédé à la rénovation des réseaux informatiques et électriques au niveau central, du système informatique,

Miser sur le numérique pour accélérer le développement économique et social est un pari sur l'avenir.

Investir dans l'infrastructure numérique et la protection des données

et du système de communication. Ainsi, dans le domaine des Infrastructures numériques, les actions porteront au cours de l'année, sur (i) la préparation des travaux de mise en place d'une deuxième connexion sous-marine à Nouadhibou, pour sécuriser la connectivité internationale ; (ii) la finalisation de la construction du Datacenter Tier 3 et la création d'un 2ème point d'échange internet pour renforcer la souveraineté numérique.

Au niveau de l'e-Business et de l'Innovation, en 2023, il sera privilégié (i) la mise en place d'un « Fond d'innovation » (ii) la mise en place d'un Hub de l'innovation, (iii) la mise en place d'un Observatoire national de l'Innovation, et (iv) l'élaboration d'une Stratégie nationale du paiement digital.

Dans le domaine de la Gouvernance et du renforcement du cadre réglementaire et juridique, il sera procédé à (i) la création de l'Agence du Numérique de l'Etat; (ii) la création de l'Agence nationale de la Cybersécurité et de Certification électronique; (iii) l'adoption de la loi Startup-Act et des décrets associés.

Dans le domaine de la protection des données à caractère personnel, cette année verra le renforcement des missions de régulation et de protection des données à caractère personnel ; la promotion de son cadre réglementaire; et l'opérationnalisation de la plate-forme informatique et du programme « BEYANAT-HIMAYA».

Dans le cadre de la modernisation de la MAURIPOST, l'année écoulée a consacré le lancement de la plateforme de paiements mobiles BaridCASH; et l'installation et la mise en service des Guichets Automatiques de Distribution de Billets dans les écoles et centres de formation professionnelle et des Mahadras.

 UN CAPITAL HUMAIN VALORISE COMMENCE PAR UNE BONNE ECOLE PUBLIQUE POUR TOUS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Le Président de République accorde une importance capitale à la valorisation et au développement des ressources humaines nationales, c'est dans ce cadre que l'attention a été portée sur l'instauration de l'école républicaine, le développement et la promotion de la formation technique et professionnelle, la diversification de l'offre d'enseignement supérieur et la généralisation de l'accès aux services de santé.

Concernant l'éducation, l'année 2022 a marqué l'entrée en vigueur de la réforme du système éducatif permettant d'assurer l'accès pour tous à

Généraliser et harmoniser l'offre scolaire, c'est le défi stratégique de notre pays.

une éducation de qualité, sur un même pied d'égalité et à tous les niveaux de l'enseignement.

Au niveau de l'amélioration de la gouvernance du système éducatif, la loi d'orientation de l'éducation nationale, fruit d'une large concertation à laquelle ont participé toutes les parties prenantes et les forces vives de la nation a été ratifiée ; et le Haut Conseil de l'Education a été créé et installé, ainsi que l'institut pour la promotion et l'enseignement des langues nationales.

L'année scolaire 2022-2023 qui constitue la première année de mise en œuvre de cette réforme, s'est ouverte dans de bonnes conditions, c'est ainsi que entre autres : (i) la première année du primaire a été limitée au public ; (ii) l'uniforme rendu exigible au primaire ; (iii) l'adaptation des manuels et des outils pédagogiques aux exigences de la réformes : (iv) la distribution des manuels à tous les niveaux : (v) révision du cadre organisationnel de l'enseignement privé ; (vi) mise en place d'un système efficace de suivi évaluation : et (vii) accélération de la décentralisation de la gestion. Les supports pédagogiques, programmes et manuels scolaires, pour les classes de premières années de la réforme ont été révisés et distribués gratuitement : 1,8 millions manuels cette année et 1,4 millions autres le seront l'année prochaine.



Le taux de préscolarisation est passé de 10% en 2021-2022 à 20,5% en 2022-2023, soit 41.177 enfants issus majoritairement de familles vulnérables. L'attribution de 64 agréments pour l'ouverture de jardins d'enfants et de garderies privées ; La signature de conventions de partenariat avec 02 syndicats de l'enseignement privé pour accueillir 7.504 enfants issus de familles pauvres ; Ouverture à Nouakchott de 06 jardins d'enfants publics avec double capacités d'accueil. 326 nouvelles mahadras pilotes ont été installées dans le cadre de la promotion de l'enseignement originel.

L'année en cours verra l'équipements et les fournitures préscolaires au profit de 374 sections du préscolaire.



Les allocations financières des instances d'encadrement pédagogique de proximité ont largement augmenté : (i) au niveau de l'enseignement fondamental, sont passées de 13,2 millions OUGUIYAS en 2021, à 23,5 millions OUGUIYAS en 2022, soit une augmentation de 43 % ; (ii) au niveau de l'enseignement secondaire, avec deux nouveaux pôles, les dotations financières sont passées de 7,5 millions OUGUIYAS en 2021 à 11,5 millions OUGUIYAS en 2022, soit une augmentation de 62%. Tandis

que les allocations financières aux établissements d'enseignement primaire et secondaire, afin de leur permettre de mener à bien leurs missions, sont passées de 61,3 millions OUGUIYAS en 2021, à 97,6 millions OUGUIYAS en 2022. Aussi, 750 comités de gestion scolaire ont été installés en 2022, sur un total de 1.400 sur l'ensemble du territoire national depuis le début de la réforme, dans le but d'impliquer les bénéficiaires du service scolaire.



Concernant le volet infrastructures scolaires, 979 salles de classe ont été construites pour la seule année écoulée, alors que 150 millions OUGUIYAS ont été dépensés dans la réhabilitation des écoles au niveau régional uniquement. Dans le domaine de l'équipement, 25.000 tables-bancs et plus de 50.000 outils pédagogiques ont été distribués. Ceci s'ajoute à la distribution de 680 réservoirs d'eau au profit de certaines écoles non raccordées au réseau d'eau. Ce volet sera poursuivi en 2023, avec la construction/extension de 164 écoles, la production locale de 26.000 tables-bancs pour accompagner le développement de l'offre scolaire ; et la mise en place d'ateliers de maintenance du patrimoine scolaire au niveau régional. Pour accélérer et accompagner la concrétisation de l'école républicaine, un fonds spécial à hauteur de 2 milliards OUGUIYAS, a été créé pour la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures scolaires et accompagner la réforme.



La revalorisation de la profession de l'enseignant et le renforcement de ses capacités, sur la base d'une évaluation approfondie ont été entamés avec la réécriture des programmes des écoles normales d'instituteurs, se fondant sur un système professionnalisant, alternant formation théorique et pratique. Dans le domaine de la formation continue, plus de 2800 enseignants ont été formés. Ainsi, 1.484 Instituteurs, professeurs, inspecteurs, formateurs des ENI et prestataires de service d'enseignement ont été recrutés en 2022, sur un total de 8.000 depuis 2019. Une nouvelle école Nationale d'Instituteurs a été créée à Kiffa et sa mise en service renforcera l'offre de formation des enseignants.



Et pour contribuer à combler les besoins alimentaires des élèves, le programme de cantines scolaires, a profiter à plus de 190.000 élèves dans 1200 écoles et dans les 12 wilayas du pays.

L'amélioration de la qualité de l'éducation est un objectif principal de l'école républicaine. Dans ce cadre, les programmes des quatre

Multiplier les cantines scolaires gratuites pour soutenir la scolarisation des plus démunis : un droit citoyen et un devoir d'équité.

premières années de l'enseignement fondamental et de tous les niveaux de l'enseignement secondaire ont été révisés. D'autres efforts ont été déployés dans le domaine de la formation initiale, avec une révision des conditions de recrutement et de titularisation, en plus de la mise en place d'une cellule centrale chargée du suivi de la réforme des écoles normales d'instituteurs.

Concernant l'enseignement privé : un recensement exhaustif des établissements d'enseignement privé a été réalisé en 2022 ; Et pour la première fois, les documents nécessaires à l'exercice de la profession d'enseignement privé ont été produits, dont notamment les licences scolaires et les autorisations d'enseigner.

Pour ce qui est des examens nationaux, l'enveloppe financière qui leur est allouée a été augmentée, passant de 50.648.300 OUGUIYAS en 2019 à 79.447.800 OUGUIYAS en 2022, soit une augmentation de 57%. Cette augmentation a permis d'améliorer l'indemnisation des correcteurs et surveillants et d'augmenter leur nombre, d'améliorer les conditions de déroulement des examens, et d'encourager ceux qui y participent de façon générale.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL : LA CLE DU DEVELOPPEMENT HUAMIN

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel, les efforts consentis ont permis l'achèvement des travaux de construction de l'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Bâtiments et Travaux Publics de Ryad à Nouakchott ; la réhabilitation des écoles d'Enseignement Technique et de formation Professionnelle de Rosso et d'Atar ; et la création de trois (3) Centres de Développement des Compétences pour les secteurs des Bâtiments et Travaux Publics, de l'industrie et des services.

L'intensification des programmes de formations et d'appui-conseil par la prise en charge de 9500 jeunes en formation diplômante et celle de 4500 jeunes dans des formations courtes, de 199 formateurs au niveau des Centres de Développement des Compétences et l'ouverture de deux écoles à Nouakchott pour les mines, le pétrole et le gaz, et à Nouadhibou pour les techniques de l'information et de la communication, dénotent de l'importance accordée par les pouvoirs publics à la formation qualifiante. Les efforts consentis en 2022 seront poursuivis en 2023 pour

Diversifier l'offre de formation qualifiante pour une meilleure réponse à la demande du marché de l'emploi.

améliorer la qualité de la formation et mieux répondre aux besoins des entreprises.

Ces mesures seront renforcées et approfondies par l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale 2022-2030 de la formation professionnelle, l'équipements des écoles existantes ; le renforcement des capacités de 5 autres écoles et le recrutement de 7200 jeunes en formation diplômante répartis sur 80 spécialités ; en plus de 5000 en formation qualifiante et la formation continue de 320 formateurs.

POUR UN ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PERFORMANT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Les principaux objectifs poursuivis dans le domaine de l'enseignement supérieur sont : (i) améliorer sa gouvernance ; et (ii) accompagner son évolution et le doter d'infrastructures de qualité. Ainsi en termes de gouvernance une stratégie de l'enseignement supérieur a été adoptée. Aussi dans le but d'améliorer les conditions de vie des étudiants, (i) la résidence des garçons au niveau du nouveau campus accueillant 1.045 étudiants a été ouverte ; (ii) et les bénéficiaires de la bourse nationale sont actuellement 7.950 étudiants au niveau national et 1.338 au niveau de l'étranger.

En vue d'accompagner l'évolution des effectifs, l'année 2022 a connu (i) la création d'une école de hautes études commerciales ; (ii) la transformation de la Faculté de médecine en Faculté de médecine, de pharmacie et d'odontostomatologie ; (iii) la création de 3 nouveaux parcours de formation à l'université de Nouakchott.

Sur le plan des infrastructures universitaires, les travaux du nouveau complexe universitaire ont démarré cette année. Il permettra d'augmenter la capacité de l'université de 11.000 places supplémentaires par la construction de 16 amphithéâtres, 158 bureaux, 209 salles de classe, 49 laboratoires pour la Faculté des Sciences Juridiques et Économiques ; la Faculté des Sciences et Techniques ; la faculté de Lettres ; et la Faculté de médecine. L'année 2023 verra le lancement des travaux des écoles du Pétrole et du Gaz, de l'Ecole supérieure du Commerce, de l'Institut supérieur du Numérique, et du centre de formation professionnelle dans le domaine des télécommunications à Nouadhibou.

La place stratégique qu'occupe le secteur de la recherche scientifique dans toute action visant le développement des pays et le progrès de leur économie fait que sa réforme constitue l'une des priorités du Gouvernement. C'est ainsi que : (i) le Haut Conseil de la Recherche et de

Renforcer la gouvernance des universités et soutenir la recherche scientifique sont les garanties de la performance.

l'Innovation a été opérationnalisé ; (ii) une stratégie de la recherche scientifique est adoptée ; (iii) un portail de recherche est créé; (iv) et 7 unités de recherche habilitées.

Dans le cadre du programme INSAF, le ciblage des thématiques de la cohésion sociale, des langues, des cultures nationales et du patrimoine culturel, comme des domaines prioritaires dans la recherche scientifique, sont programmés pour cette année, et le système d'éducation et d'éthique citoyennes sera développé à travers l'élaboration de manuels spécifiques sur la culture citoyenne.

UN SERVICE DE SANTE PUBLIQUE PLUS PROCHE ET DE MEILLEURE QUALITE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Le renforcement de la gouvernance du secteur de la santé a connu des avancées en termes textes juridiques et réglementaires. Les textes régissant la politique nationale Pharmaceutique, le Plan National de Développement Sanitaire 2022-2030, les normes d'exploitation relatives aux structures publiques hospitalières, les décrets de création du conseil national du don de sang et de la transplantation d'organes ont tous été adoptés.

La lutte contre la Covid 19, a connu plusieurs réalisations au cours de l'année 2022. Ainsi, le Centre National des Operations d'Urgence de Santé Publique a été mis en place et parallèlement 12 respirateurs de réanimations et 2 centrales d'oxygènes ont été acquis ce qui a permis de rehausser les capacités de prise en charge lors de la dernière vague de COVID-19. Plus de 2 millions de personnes ont reçu au moins une dose et près de 1.500.000 personnes sont totalement vaccinées et plus de 382.000 personnes ont reçu la dose de rappel. Un accent particulier a été mis dans la chaine de froid pour le transport sécurisé des vaccins et médicaments, aussi 8 camions frigorifiques sécurisés ont été acquis, ce qui porte actuellement le parc mobile à 15 camions frigorifiques contre seulement 3 en 2019.

La qualité et l'utilisation des services de santé de la mère et de l'enfant a été améliorée dans trois wilayas du Guidimakha, Hodh Elgarbi et Hodh Elchargi. Dans le même ordre d'idée, le système de contrôle régulier des structures pharmaceutiques en termes de traçabilité et d'uniformisation des prix des médicaments a été généralisé. Le développement et l'intensification de la mise en place des infrastructures et plateaux techniques a connu une nette amélioration. Ainsi 21 ambulances ont été acquises dont 6 déjà livrées au Service d'Aide Médicale d'Urgence. Le volet

Réorganiser le secteur de la santé publique et améliorer sa gouvernance pour qu'il soit capable de répondre aux besoins d'urgence.

dialyse n'a pas été en reste, ainsi, 120.000 kits de dialyse, 20 Générateurs, 20 fauteuils et 200 kits de maintenance ont été acquis et distribués. Dans le domaine de l'imagerie médicale le Centre National d'Oncologie a reçu 2 Scanners.



La mise en place du SAMU s'est poursuivie par la création de 5 bases opérationnelles à Nouakchott. Cette année verra la construction de 3 Hôpitaux à Aioun, Aleg et Tidjikja, 28 centres de Santé et 28 postes de santé dans les deux Hodhs, l'Assaba, le Brakna, le Guidimakha, le Trarza et Nouakchott, ainsi que l'extension de 8 maternités à Khabou, Gouraye, Taidouma, Tintâne, Ain varba, Twil, Oum Lahbal, Douerara.

Le programme « Mouyessar » qui consiste à disponibiliser des médicaments essentiels de qualité au niveau de toutes les structures sanitaires publiques du pays a été mis en œuvre. Les capacités de stockage de médicaments ont été augmentées et renforcées ainsi 6 magasins supplémentaires au Brakna, Assaba, Hodh El Charghi, Hodh El Gharbi ont été soit construites soit réhabilitées.

Concernant les ressources humaines, un référentiel de qualité de formation des paramédicaux a été entrepris et la révision de 17 programmes de formation pour toutes les écoles de santé finalisée. 490 personnels de santé toutes catégories confondues recrutés.

La couverture sanitaire universelle reste une priorité absolue, c'est ainsi que 511.440 personnes sont assurées à travers la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et 88.263 familles sont assurées sur les 100.000 prévues à travers l'assurance des familles nécessiteuses, des indigents et des personnes vivant avec handicap. L'assurance maladie volontaire pour le secteur informel, a été opérationnalisée et débutera cette année.

Les mises aux normes d'exploitation des établissements sanitaires privés, continuera, cette année, d'être mises en œuvre notamment à travers la normalisation du nombre de consultations et d'interventions par jour. Les efforts se focaliseront aussi sur la réduction de la mortalité maternelle et néonatale et sur l'accélération de la lutte contre les maladies transmissibles. Des reformes pour renforcer notre système de santé seront engagées, notamment la création d'une autorité technique pour la qualité des services de santé, l'adoption du décret relatif à la création du Fonds national de lutte anti-tabac, l'élaboration de la stratégie de maintenance des équipements de santé.



ACTIONS CITOYENNES ET IMPLICATION DES JEUNES

Mettre aux normes les infrastructures sanitaires, les plateaux techniques, et leur maintenance : un processus entamé depuis trois ans; et qui continuera.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Les politiques de développement mises en œuvre par le Gouvernement sont aussi orientées vers la promotion et le divertissement de notre jeunesse. Ainsi, une Stratégie Nationale de la Jeunesse 2022/2030 a été élaborée, et un appui aux Associations de jeunesse et de sports a été mis en œuvre. Une plateforme de volontaires et de bénévoles a été mise en place et est fonctionnelle. Une colonie de vacances au profit des lauréats du concours d'entrée en sixième a été organisée et une plateforme numérique de sondage orienté vers les jeunes a été créée et des centres d'écoute ont été réhabilités et redynamisés.

Dans le cadre du programme INSAF, un plan triennal de construction et d'équipement d'espaces dédiés aux jeunes au niveau des capitales régionales et départementales a été adopté : des espaces pilotes ont été réalisés à El Mina et Riadh ; un plan de réhabilitation du scoutisme a été arrêté en concertation avec les vétérans du mouvement, afin de promouvoir une culture de civisme au sein de la jeunesse.

L'année 2022 a été marquée aussi par l'organisation d'activités visant à redynamiser le secteur de la Jeunesse et des Sports : (i) une semaine nationale de la culture et du sport scolaire a été organisée et a vu la participation de 3.700 jeunes issus de toutes les Moughataa du pays ; (ii) un tournoi de quartiers auquel ont pris part 1.700 jeunes a été organisé à Nouakchott ; (iii) un appui de plus de 20 millions OUGUIYAS a été distribué au profit de 800 associations de jeunes sur toute l'étendue du territoire national.

Pour cette année: (i) les textes règlementaires régissant le Sport seront révisés en vue d'aider à développer ce secteur ; (ii) le plan de construction et de maintenance des infrastructures de jeunesse de sport et de loisirs ainsi que le plan de développement du sport scolaire et universitaire seront améliorés et poursuivis; (iii) la stratégie nationale de la Jeunesse sera validée au début de cette année ; (iv) les programmes de service civique, de prévention des conflits, de volontariat pour le développement durable et de développement de la jeunesse, des sports et des loisirs seront renforcés.

En matière d'infrastructures sportives, 03 stades de proximité ont été réceptionnés à Mbout, Monguel et Barkéol ainsi que le stade Ramdhan de Rosso et la réhabilitation des stades du Ksar et Sebkha. Celui de Male est en cours de construction. Et pour donner plus de possibilités à nos jeunes de s'épanouir et de développer leurs talents, le programme INSAF prévoit l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'appui aux académies sportives et de développement des jeunes talents, à travers le financement effectif de 42 académies.

Engager une action volontariste pour mettre en valeur notre patrimoine commun et nos cultures dans leur diversité.

 **PROMOUVOIR NOS CULTURES ET VALORISER NOTRE PATRIMOINE**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Le Gouvernement a franchi des pas importants dans la concrétisation des engagements du Président de la République, consistant à tirer le meilleur profit de la diversité de notre société en termes de promotion de nos cultures et de la valorisation de notre patrimoine culturel ainsi que de la protection des franges vulnérables par des programmes de protection sociale.

L'année 2022 a consacré l'inscription de la Mahadra sur la liste du patrimoine islamique, de 13 autres sites : Koumbi Saleh, Aoudaghost, Ghana, Tadert, Awougui, Garn Gasba, Ghadima de Aoujeft, Ghadima de Tijikja, Rachid ; Ghasser Elbarka ; Ghasser Selama, Ghadima de Djéol et Djériel Toumbéré ainsi que des éléments du patrimoine culturel immatériel relatifs aux connaissances et traditions orales et pratiques de la Mahadra, des palmiers dattiers et à la production et la consommation du coouscous. Cette année sera marquée par (i) l'organisation des festivités « Nouakchott, Capitale de la culture islamique 2023 » (ii) l'organisation de la 1^{ère} édition du Prix du Président de la République pour les beaux-arts; (iii) la tenue de la 1^{ère} édition du Festival culturel de Djéol et l'organisation du festival international de la culture soninké à Nouakchott.

 **PROTECTION SOCIALE ET PROMOTION DES DROITS CATEGORIELS**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Durant l'année, 2022 la promotion des droits catégoriels a été poursuivie et améliorée de manière significative, à travers la mise en œuvre de plusieurs programmes de protection sociale et d'offres de services sociaux et d'autonomisation.

Dans le domaine de l'assistance sociale aux groupes vulnérables, des actions d'envergure ont été réalisées dont on peut citer la prise en charge des frais de soins au profit (i) de tous les malades indigents évacués à l'étranger, des frais de soins y compris ceux complémentaires non disponibles dans les Centres Hospitaliers Nationaux d'accueil; (ii) de 3.695 malades indigents dans les hôpitaux nationaux pour une enveloppe financière globale de 20 millions MRU ; (iii) de 162 malades indigents, pour les frais élevés des interventions chirurgicales en cardiologie à travers une subvention annuelle de 10 millions MRU ; (iv) de 765 malades indigents pour les séances de dialyse et des transferts monétaires mensuels et

réguliers pour les aider à acquérir les médicaments; et (v) de 3.003 malades chroniques par des transferts monétaires mensuels ;

La mise en place d'un partenariat avec la CAMEC et l'ouverture de pharmacies spécifiques aux dialysés et autres maladies chroniques, ainsi que la prise en charge totale des frais de soins pour 165 malades évacués à l'étranger sont aussi des actions réalisées dans le cadre de la proection sociale en 2022.

D'autre part, la promotion et la protection des droits des personnes en situation de handicap a été marquée par des réalisations notoires: (i) le soutien à 604 familles ayant en charge des enfants polyhandicapés avec des transferts monétaires mensuels et réguliers ; (ii) la distribution de cartes de personne handicapée à 5.000 citoyens dont 1.966 bénéficient de l'assurance maladies à la CNAM.

Sur le plan de l'autonomie fonctionnelle, 880 aides techniques ont été distribuées aux handicapés et une subvention annuelle de 9,2 millions MRU accordée aux associations est déjà mise à leur disposition à 100%, au niveau de la Fédération Mauritanienne des Associations de Personnes Handicapées. Sans oublier les ransferts monétaires au profit de 10.000 ménages et le financement de 3.000 AGR au profit des ménages ayant en leur sein une ou plusieurs personnes vivant avec le handicap. Tous ces ménages bénéficient de l'assurance maladie.

Sur le plan organisationnel, une Stratégie Nationale de Promotion des Personnes en Situation de Handicap a été élaborée et l'Ecole Nationale de l'Action Sociale est en cours de mise en place.



Les enfants en situation de handicap sont les plus vulnérables et les plus exclus de la société. C'est pourquoi le Gouvernement a travaillé sur l'amélioration des conditions de vie des enfants inscrits dans les 05 structures spécialisées par l'octroi de bourses, une cantine scolaire et le financement d'AGR au profit d'une centaine de mères de ces enfants.

Dans le domaine de la Famille, du Genre et de la Promotion féminine, plusieurs réalisations ont été enregistrées notamment : (i) la mise en place d'un observatoire des droits des femmes en plus de plateformes multisectorielles de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, et d'un fonds pour la compensation du recouvrement de la pension (Navagha) ; (ii) l'octroi de financements à l'insertion au profit de 100 filles sortantes du Centre de Formation pour la Promotion Féminine (CFPF), pour un montant 3,3 millions MRU et mise en œuvre d'un programme de promotion de l'accès des femmes et filles aux commandes et marchés publics pour un financement de 4,4 millions MRU ; (iii) le financement de

Introduire les droits des catagories sociales spécifiques dans les politiques publiques est un impératif que nous réalisons graduellement.

Protéger les enfants par l'autonomie financière de leurs mères est une action de développement social intégré et une bonne approche d'avenir.

150 Activités Génératrices de Revenus dans les zones frontalières avec le Mali.

Par ailleurs, il ya eu la formations qualifiantes au profit de 944 filles et mise en œuvre d'un programme d'autonomisation des femmes et filles à travers le financement de 500 AGR et 300 microprojets pour elles ; l'installation en cours de 09 unités d'accueil des femmes et filles victimes de violences et la mise en place de la Banque de la famille.



L'Etat reste aux côtés des citoyens nécessiteux partout où ils se trouvent à travers l'aide alimentaire continue et l'assurance maladie en faveur de 100.000 ménages. Aussi, en 2022, l'extension et l'augmentation du cash transfert au profit de 100.000 ménages, a fourni un soutien à la majorité des personnes nécessiteuses vivant en milieu pauvre et vulnérable.

Et vu l'importance accordée par SEM le Président de la République aux familles les plus défavorisées, un compte d'affectaion spécial pour le financement du plan national de riposte auc crises alimentaires a été créé. Ainsi, les interventions des services publics dans les situations d'extrême nécessité n'ont pas manqué durant l'année écoulée. En effet, 215.000 ménages ont bénéficié de l'assistance directe en vivres pour une quantité globale de plus 17.300 tonnes toutes denrées confondues, pour un coût global 907 miillions MRU ; et 19.440 ménages ayant été victimes des intempéries ont été assistés par la distribution de vivres et de kits d'abris, pour un coût global de près de 40 millions MRU.

L'appui au pouvoir d'achat des couches à faible revenu à travers les boutiques TEMWINE a profité à 131.550 ménages, pour un coût total de 1.9 milliard MRU ; et 64.000 ménages ont également bénéficié d'approvisionnements en produits alimentaires à prix réduits, dans le cadre l'opération RAMADAN 2022 pour un coût global de 115 millions MRU.

Afin de soutenir les secteurs prioritaires en rapport direct avec la sécurité alimentaire, un Programme d'Appui au Cheptel (PAC) portant sur la mise à disposition des éleveurs de plus de 71 tonnes d'aliments de bétail durant la période de soudure 2022 a été exécuté, pour un montant de 1.6 milliard MRU.

Et pour répondre aux besoins de la distribution du poisson au profit des couches les plus démunies, un entrepôt frigorifique de 1000 tonnes a été construit à nouadhibou et trois plateformes de distribution sont en cours de construction à Akjoujt, Atar et Zouérate. Le parc de distyribtion du poisson a été renforcé par l'acquisition de 5 camions frigos de 5 tonnes chacun. Cela a permisla distribution de 7685 tonnes poissons dans 462 points de

Assister les plus démunis dans le respect de leur dignité et leur octroyer l'appui nécessaire pour sortir de l'extrême pauvreté.

Assurer, à travers l'action publique, les éléments de base d'une vie décente pour les ménages : les soins de santé, l'école, l'alimentation de première nécessité et des activités génératrices de revnus.

vente et 34 centres de distribution sur tout le territoire national. Un stock de sécurité de 500 tonnes de poissons a été mis en place.

Un soutien nutritionnel aux groupes spécifiques a été mis en œuvre à travers l'ouverture de 364 Centres de Récupération Nutritionnelle Ambulatoire (CRENAM), au profit de 14.000 enfants malnutris. Le renforcement des capacités des communautés a été soutenu par l'exécution 1452 activités réparties en 285 microprojets de réalisation des infrastructures économiques et sociales pour un montant 172 millions MRU ; et 1167 Activités Génératrices de Revenus (AGR) pour un montant 82 millions MRU.



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Cet important bilan que je viens de vous délivrer, a été réalisé sous la conduite et la supervision rapprochée de Son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, en un temps record. Il honore le Gouvernement dans son ensemble, d'autant plus qu'il a touché l'ensemble des secteurs de l'Etat, en termes de réformes et de réalisations physiques. En effet, les secteurs de la Justice, de la Fonction publique, de l'Economie et des Finances, de l'Education, des Pêches, de l'Agriculture et de l'Elevage ont été réformés.

Des projets structurants ont été réalisés ou sont en voie de l'être, dans des domaines aussi divers que la santé, l'éducation, l'enseignement supérieur, technique et professionnel, les bâtiments et l'aménagement du territoire, les routes, ou encore la généralisation de l'accès à l'eau et à l'énergie.

Des progrès énormes ont été enregistrés aussi sur le plan social et l'appui au bien être des populations, et, parmi elles, les couches les plus vulnérables. Beaucoup de ménages ont été soulagés et ont moins souffert des impacts des crises conjonctuelles que notre pays, comme l'instar des pays du monde, a vécu, grâce à l'augmentation, des salaires et du SMIG, de la couverture sanitaire et l'assurance maladie, des distributions de cash, de vivres et du poisson. D'autres projets et actions à venir pour cette année seront orientés vers la consolidation des acquis sociaux et la résilience de notre économie au service du bien être de tous.

Je ne pourrais terminer cette présentation sans remercier vivement tous nos partenaires techniques et financiers, ainsi que les pays frères et amis, pour leur

appui et l'accompagnement constants. Nous leur exprimons ici au nom du Gouvernement et au peuple mauritaniens toute notre reconnaissance.



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,
Telles sont, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, les grandes lignes du bilan de l'action du Gouvernement pour l'année 2022 et ses perspectives pour 2023, en exécution de la déclaration de politique générale du Gouvernement que j'ai eu l'honneur de présenter devant votre auguste Assemblée.

"وَقُلْ اَعْمَلُوا فَسَيَرَى اللّٰهُ عَمَلَكُمْ وَرَسُولُهُ وَالْمُؤْمِنُونَ".
صدق الله العظيم.